



Edi formation

Organisme innovant depuis 1988

Formations

2020



EDI Formation | 2791 Chemin de Saint Bernard
06220 Vallauris
Tél : 04 93 45 53 18
Site : www.ediformation.fr
Mail : info@ediformation.fr
Numéro de déclaration d'activité | 93 06 01254 06
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association loi 1901 créée en 1988
Siret 352 733 570 00050 | NAF 8559A

AUTISME & TSA

L'accompagnement des p

Les comportements problèmes dans l'autisme sont la conséquence d'un enchaînement en cascade. Ils sont liés à un fonctionnement cognitif spécifique, conséquence d'un traitement particulier de l'information sensorielle, lui même conséquence de causes biologiques et génétiques.

Il s'agit du modèle bio-psycho-social.

Sans ces connaissances, dès le début de sa vie, le bébé autiste est confronté à un environnement non adapté à son style cognitif spécifique.

Le diagnostic précoce offre des perspectives positives d'évolution : il permet d'adapter tout l'environnement du très jeune enfant ce qui favorise le développement de ses capacités comme pour l'enfant neurotypique, tout en respectant son fonctionnement atypique.



Ce sont les limites, sociales, comportementales et surtout les dissemblances avec le développement normal « neurotypique » qui alertent et conduisent à suspecter des Troubles du Spectre Autistique.

Il ne s'agit pas seulement de considérer la présence ou l'absence de comportements mais bien de repérer les particularités dans la qualité, que ce soit dans le domaine affectif, émotionnel, dans la sphère sociale, dans la communication, le langage, dans les centres d'intérêts particuliers et spécifiques à chaque personne, répétitifs voire envahissants.

EDI FORMATION depuis 1988, met en œuvre un cursus complet pour répondre aux enjeux de la formation destinée à soutenir des interventions de grande qualité, associant sciences de l'éducation et humanisme.

Nos formations s'adressent aux professionnels de la petite enfance, du Secteur Sanitaire, Médico-Social, et à toute personne intervenant auprès d'enfants, adolescents et adultes avec TSA.

La Stratégie Nationale 2018-2022 présente 5 engagements phares pour mieux repérer et diagnostiquer, intervenir plus précocement, favoriser et maintenir l'inclusion, soutenir les familles et renforcer la recherche et la formation.

Participez à ces actions en enrichissant vos connaissances. Les formations augmenteront vos compétences théoriques et interventionnelles dans les domaines :

- du repérage des signes et du diagnostic

- de l'élaboration du PPI, de sa mise en œuvre et de son ajustement
- de l'accompagnement au quotidien

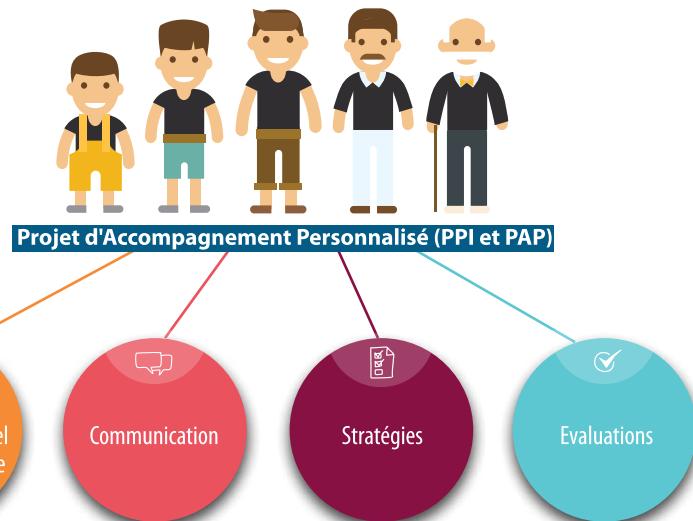
Le non diagnostic en autisme accroît les difficultés des personnes, empêche la formation des familles, l'accès aux services et aux aides, augmente le risque de stigmatisation et de discrimination..

Le non diagnostic en autisme prive les personnes de leurs droits à un environnement positif, des moyens de communication alternatifs, des stratégies d'enseignement spécifiques, des évaluations formelles et informelles déterminant le niveau de compétences afin de construire un projet personnalisé cohérent d'interventions adaptées à leurs difficultés.

- La manière positive d'accompagner une personne autiste, quels que soient son âge et son niveau est celle qui consiste à augmenter son autonomie et ses compétences, dans tous les domaines et dans chaque situation rencontrée.
- La meilleure approche de l'autisme est celle qui interroge la pratique par ses résultats positifs sur les compétences acquises et la diminution du stress de la personne.
- L'indicateur qualité des interventions se mesure à la qualité de vie de la personne autiste, quel que soit son niveau de fonctionnement, avec ou sans déficience, et dans tous les milieux : à la maison, dans la famille, dans les structures scolaires, médico sociales, sanitaires.
- L'ensemble des principes d'accompagnement peuvent être déployés auprès d'adultes avec un TSA.

personnes AUTISTES et TSA

Modèle bio-psycho-social



L'Environnement adapté à l'autisme

Le concept, très large, vise l'adaptation de l'environnement global, humain et matériel de la personne TSA. Il s'agit des ajustements à apporter à notre fonctionnement "neurotypique", que l'on soit parents ou professionnels, pour répondre au fonctionnement spécifique des personnes TSA. Cette démarche d'adaptation inclus l'acquisition de connaissances théoriques actualisées sur l'autisme et des habiletés à leurs mises en œuvre concrètes.

La Communication

La communication recouvre un ensemble de contextes, enseignement éducatif, pédagogique, schémas d'activités, schémas journaliers, repérage dans le temps, tout autant que la communication (verbale/non verbale/alternative - expressive - réceptive) de la personne. Mettre en œuvre un enseignement actif de la communication est une priorité.

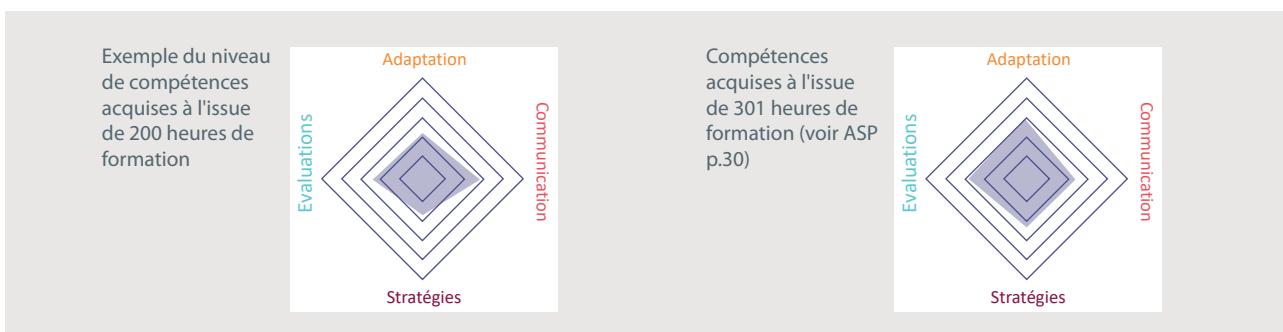
Les Stratégies

Les stratégies d'enseignement spécifiques à l'autisme sont différentes de celles utilisées dans le cadre du développement normal. La maîtrise de ces stratégies particulières par l'ensemble des intervenants (parents ou professionnels) valorise les compétences de la personne autiste, son estime de soi, transforme ses tentatives en réussites, augmente son niveau de confiance, diminue son stress et permet des interactions positives avec son environnement.

Les Evaluations formelles et informelles

Aucune intervention ne peut être proposée sans évaluation, formelle et informelle. Les personnes autistes présentent des profils différents et souvent une même personne peut présenter des niveaux de compétences différents dans une même activité selon les contextes. L'individualisation de l'accompagnement s'appuie sur les évaluations ainsi chaque proposition est valorisée.

Le graphique représente le niveau de connaissances et compétences du stagiaire atteint en fonction du nombre d'heures de formation suivies. Ainsi le stagiaire peut visualiser la part de chaque thème dans son parcours de formation.





Code stage F26

Les particularités du traitement de l'information sensorielle dans L'AUTISME

Tout ce que nous connaissons du monde et de nous-mêmes nous vient de nos sens. Toutes les personnes autistes présentent certains dysfonctionnements sensoriels. Quelle que soit l'approche ou quel que soit le traitement choisi, celui qui travaillera avec l'enfant devra rendre son environnement sécurisant et essayer d'avancer dans le même monde sensoriel.

Questions sensorielles et perceptives dans l'autisme et le Syndrome d'Asperger. Ed AFD Olga Bogdashina.



Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de comprendre les difficultés sensorielles et perceptives des personnes autistes, les combinaisons possibles de ces difficultés et leur impact sur le fonctionnement et développement cognitif. Par cette prise de conscience, le stagiaire comprendra la nécessité de cerner le profil sensoriel et perceptif des personnes autistes pour être à l'aise avec l'application de stratégies visant à améliorer leur confort et prendre en compte ces éléments dans le cadre de l'élaboration du PPI global.



Programme :

Jour 1 - 7 heures

L'autisme, un handicap cognitif
De la perception à la compréhension de l'information sensorielle
Les différentes étapes du traitement de l'information
Perception atypique des informations sensorielles dans l'autisme
Définition de l'hyper-hyposensibilité
La sensibilité tactile (pressions tactiles, vibrations, chaud, froid, douleur)
La sensibilité kinesthésie (sens du mouvement : proprioception, système vestibulaire)
Le goût et l'odorat
La fluctuation hyper-hyposensibilité
Adaptation de l'environnement
Présentation des outils de stimulation sensorielle
Techniques de relaxation par pressions profondes
Exemple de la Squeeze Machine du Dr Temple Grandin

Jour 2 - 7 heures

Le système visuel et auditif
De la perception à l'interprétation des données sensorielles

Hyper-hyposensibilité - sensibilité scotopique

Perception atypique de l'environnement social - Prosopagnosie
Vivre au quotidien avec des troubles perceptifs
La surcharge sensorielle - Les difficultés d'apprentissage
Intérêt de l'approche comportementale dans la rééducation des troubles perceptifs
Les évaluations informelles

Jour 3 - 7 heures

Autres particularités perceptives :
Le mono-traitement - La synesthésie - La gestalt - La perception détaillée
Les troubles cognitifs :
Catégoriser - conceptualiser - imaginer - généraliser
L'attention - la mémorisation
Description clinique - Evaluations informelles
Les styles cognitifs
La pensée perceptive - la pensée visuelle - la mémoire associative
Les évaluations informelles



Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit, un ouvrage "Questions sensorielles et perceptives dans l'autisme et le Syndrome d'Asperger". Ed AFD Olga Bogdashina

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours | **Lieu :** PARIS

Dates : 3, 4 et 5 février 2020 | 27, 28 et 29 avril 2020
11, 12 et 13 mai 2020 | 8, 9 et 10 juin 2020 | 5, 6 et 7 octobre 2020
16, 17 et 18 novembre 2020 | 14, 15 et 16 décembre 2020

Animateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 420 euros

Profession libérale : 330 euros

AVS / AESH : 240 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

NOUVEAU stage F56

Profils Sensoriels et Perceptifs ciblés pour intervenir au quotidien : Identifier, Comprendre, Agir et Relayer

Associer théorie et exercices pratiques dans un stage visant à mettre en lien les notions théoriques requises pour la compréhension, l'évaluation et l'intervention sur la question des particularités de traitement de l'information sensorielle dans l'autisme.



Objectifs :

A l'issue du stage, le stagiaire sera en mesure d'appréhender le traitement spécifique de l'information sensorielle dans l'autisme, de l'évaluer en ajustant les outils au profil de la personne TSA ainsi qu'aux objectifs pour proposer et mettre en place un Plan d'Action Sensoriel Individualisé.



Programme :

Jour 1 - 7 heures

- Traitement Sensoriel et Perceptif dans l'autisme : présentation et méthodologie d'intervention
- Rappels fondamentaux : nature et particularités de fonctionnement dans l'autisme
- Prérequis théoriques aux investigations sensorielles
- Les particularités de traitement de l'information sensorielle et perceptive dans l'autisme
- Méthodologie de déploiement des stratégies d'intervention (ICAR)
- Lien avec les stratégies psycho-éducatives recommandées (HAS, Anesm)

Jour 2 - 7 heures

- Identifier un Profil Sensoriel Ciblé
- Présentation des échelles d'évaluation (évaluations formelles et informelles)
- Atelier d'évaluation du profil sensoriel, expérimentation d'outils de dépistage et investigations sensorielles études de cas sur proposition des stagiaires
- Quatre outils différents et complémentaires - passation puis échanges sur les outils, comparaison de leurs forces, de leurs limites

Jour 3 - 7 heures

- Comprendre un Profil Sensoriel Ciblé
- Présentation et définition des particularités perceptives identifiées dans l'autisme
- * Hypo/Hyper et conséquences, Saturation sensorielle et ses

effets

- * Altérations perceptives, Styles cognitifs
- Mise en lien avec les évaluations réalisées la veille identification des styles perceptifs
- Interprétation d'un Profil Sensoriel Ciblé

Jour 4 - 7 heures

- Agir à partir d'un Profil Sensoriel Ciblé : le Plan d'Action Sensoriel Individualisé
- Organiser l'intervention quotidienne à travers l'élaboration du plan d'action
- Construction d'un Plan d'Action Sensoriel Individualisé (Ateliers en groupes)
- La compréhension du Profil Sensoriel dans la gestion des comportements problématiques :
 - * Rappels fondamentaux sur la question des troubles du comportement
 - * Analyse fonctionnelle croisée avec la question du sensorielle
 - * Etude de cas et analyse d'une situation en petit groupe

Jour 5 - 7 heures

- Relayer pour transmettre la démarche aux équipes pluridisciplinaires et proches aidants
- Intégration et place du Profil Sensoriel, dans un Projet Personnalisé d'Intervention
- Importance du partenariat parents-professionnels
- Atelier synthèse et restitution pour PPI : préconisation et plan d'action
- Bilan de la formation



Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS

Dates : 9 au 13 mars 2020 | 21 au 25 septembre 2020

Animateur : Romain TATON, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 680 euros

Profession libérale : 578 euros

AVS / AESH : 310 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 90 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles



NOUVEAU stage en Régions : code FR1

Autour de l'AUTISME



« L'autisme n'est pas un « handicap », c'est « une différence de fonctionnement.... La différence ne devient un handicap que lorsque la société ignore ces différences et ne veut pas s'y adapter. La société, les parents, le système éducatif doivent apprendre aux nouvelles générations les réalités humaines ! Et notamment comment vivre aux côtés d'une personne avec un fonctionnement différent du leur ». Josef SCHOVANEC

Objectifs :

A l'issue de ces journées, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le fonctionnement spécifique lié à l'autisme et pourra s'appuyer sur les points forts des personnes pour favoriser le développement de leurs compétences.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Ouverture : jeu collectif : les stagiaires sont invités à reconnaître qui, sur une vidéo pourrait être autiste ; la vidéo est suivie d'un tour de table qui permet à chaque personne de présenter ses attentes et expériences

Le fonctionnement de la personne autiste

Les principales théories destinées à rendre compte du fonctionnement intérieur de la personne autiste / exemples et contre-exemples

Validité et limites

La théorie de l'esprit, les spécificités du regard, la reconnaissance des autres, le sentiment de danger, la vision en détails, l'anxiété, etc. Les tabous et problématiques des définitions : le DSM V et la CIM 11

Phénomènes médicaux et sociaux.

Les spécificités médicales régulièrement associées à l'autisme, de la dépression au diabète en passant par l'épilepsie

Les aspects non-médicaux de l'autisme

Conclusion de la journée : le questionnement autour des degrés d'autisme

Jour 2 - 7 heures

Questions sensorielles

L'hyper et hyposensibilité de la personne

Revue des cinq sens principaux et les retombées, positives et négatives de ce mode de fonctionnement

Centres d'intérêt : prise en compte centrale pour le développement personnel ainsi que l'épanouissement

Seront décrits les principaux traits invariants de ces centres d'intérêt ainsi que leur évolution dans le temps

La nourriture, entre problématique sensorielle, problématique sociale et centre d'intérêt pour la cuisine

La question des médicaments et neuroleptiques

La mise en œuvre d'un lien de communication entre la personne autiste et son entourage pour augmenter considérablement la qualité de vie de la personne ainsi que celle de son entourage

Les grands types de communication, écrite, orale, par signes et par images

Conclusion de la journée : la synesthésie, malédiction ou bénédiction ?

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieux et dates : LIMOGES : 9 et 10 mars 2020 | DIJON : 14 et 15 mai 2020
MONTPELLIER : 8 et 9 juin 2020 | AMIENS : 5 et 6 octobre 2020
RENNES : 26 et 27 novembre 2020 | NANCY METZ : 7 et 8 décembre 2020

Animateur : Josef SCHOVANEC

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 280 euros

Profession libérale : 205 euros

AVS / AESH : 134 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : sur demande

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

NOUVEAU stage en Régions : code FR4

AUTISME de haut niveau : comprendre et accompagner



Nous avons beaucoup appris des personnes autistes de haut niveau qui ont témoigné de leur parcours au travers d'un grand nombre de publications. Cet éclairage nous permet de découvrir un monde dans lequel nos repères et nos instincts sociaux s'effacent au profit de sources différentes spécifiques à l'autisme. Découvrir, par les yeux d'une autiste de haut niveau, l'impact de l'autisme et son implication dans la vie quotidienne, dans le monde du travail, représente une expérience dont on tire partie ensuite pour d'autres personnes autistes.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'impact de l'autisme dans la vie quotidienne et professionnelle d'une personne TSA adulte et sera capable à partir des stratégies présentées d'identifier les besoins et le potentiel de la personne pour mieux ajuster l'accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

L'autisme en statistiques. Evolution de la perception du handicap : logos associés à l'autisme et Léo Kanner, revisités. Caractéristiques autistiques, les bases vécues de l'intérieur : Perception et traitement de l'information (perceptions sensorielles, déficits divers...)

- Le "savoir-faire" social (développement cérébral, cécité contextuelle...) - Intérêts spécifiques : leur raison d'être, déclenchement

TP : « difficultés, dans le concret », exercice ; vidéo, exercice sur l'imagination sociale

L'importance du travail en amont, avant la vie professionnelle - Le diagnostic et son utilité

- Le suivi : idéal vs réalité. - Le bagage émotionnel et sa gestion. Stratégie 1 : le travail sur soi - L'idée de séquençage, différents exemples. - Les cours d'habiletés sociales, leur utilité

TP : constructions de séquençages et de cours d'habiletés sociales - Echange, exemple de parcours : les relations sociales

Jour 2 - 7 heures

Autisme et insertion professionnelle - Redéfinition du spectre - But de l'insertion professionnelle

- Les 6 points de base, culture autistique

Le monde professionnel et ses défis : le jonglage constant entre 3 sphères - vie quotidienne (prendre soin de soi...)

- vie sociale (socialisation, émotions...) - vie professionnelle (savoir-faire et être, attentes...)

Difficultés de l'émanicipation - Problématiques liées à la vie professionnelle - compréhension des concepts (marché du travail...)

le « pas en arrière » tentant - Effondrement émotionnel - origine et gestion

Documentation - Discussion, blocages : acceptation du travail en amont (DABE), préparation au travail professionnel des personnes accompagnées, les obstacles à anticiper.

Jour 3 - 7 heures

Stratégies de bases, pour une insertion positive - la sensibilisation : but et exemples

- prise de conscience et apprivoisement de la mentalité environnante - l'idée du coaching, du poste sur-mesure et exemples

Echange sur un exemple de parcours de vie professionnelle Vécu d'aménagements : ce qui a été fait et/ou aurait pu être fait - situations professionnelles à l'étranger - situations professionnelles en France

Discussion : le potentiel et les besoins des personnes accompagnées

TP : mises en situation

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieux et dates : TOULOUSE : les 1er, 2 et 3 avril 2020 | ORLEANS : les 25, 26 et 27 mai 2020 | LYON : les 24, 25 et 26 juin 2020 | NICE : les 12, 13 et 14 octobre 2020

Animateur : Claire MARAILLET, Enseignante, personne avec TSA

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 390 euros

Profession libérale : 298 euros

AVS / AESH : 180 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 85 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



 Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

 Communication

 Stratégies d'enseignements

 Evaluations formelles et informelles



Code stage F4

AUTISME et haut niveau de fonctionnement

Les personnes autistes de haut niveau ont beaucoup de difficultés à obtenir un diagnostic de TSA. Souvent associés aux troubles psychiques, leurs comportements pris isolément conduisent à les priver d'une véritable reconnaissance de leurs besoins. Nombreux sont ceux qui ont témoigné d'avoir été uniquement pris en charge pour leurs troubles du comportement ou troubles anxieux, voire diagnostiqués d'un trouble de la personnalité, les privant de services adaptés et d'une meilleure compréhension de leur propre fonctionnement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura réactualisé ses connaissances sur l'autisme sans déficience intellectuelle associée et sera en mesure de différencier l'autisme de haut niveau des troubles de la personnalité ou conduites agressives et troubles psychologiques. Il sera en mesure de repérer les très jeunes enfants présentant un autisme de haut niveau/syndrome d'Asperger et pourra mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement adaptées à cette population.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Autisme
Classifications Internationales : CIM 10 et DSM IV - DSM V
Les Troubles du Spectre Autistique dans l'autisme de haut niveau et syndrome d'Asperger
Caractéristiques : communication et interactions sociales, imagination, comportements
La cécité contextuelle
Le diagnostic d'autisme de HN et syndrome d'Asperger chez les très jeunes enfants (M CHAT, eye tracking, etc.. et autres outils)
Les Échelles de Diagnostic (Travaux de T. ATTWOOD) chez les adultes
Diagnostic différentiel - Distinction entre troubles spécifiques du développement, troubles psychiques, troubles psychiatriques, psychoses, troubles de la personnalité

Jour 2 – 7 heures

Les différents aspects du fonctionnement des personnes autistes sans retard mental associé
Relation avec les pairs, avec les adultes
Adaptation des réponses sociales aux situations (jeux de rôle, etc...)
L'autonomie : personnelle, familiale, sociale
Apprendre le savoir-faire social
Théorie de l'Esprit (Patricia Howlin, Kristina Ordetx)
Les règles sociales invisibles (Brenda Smith Myles).
"Tu es un(e) détective social(e)" (exemples des stratégies de Michelle Garcia Winner).
Apprentissages en Groupe / Groupes d'habiletés sociales / Jeux / Vidéos
Sexualité et physiologie
Sexualité et société - Un cadre pour l'éducation sexuelle

Public concerné : Médecins généralistes ou Médecins spécialistes, Pédiatres, Pédopsychiatres, Psychiatres, Médecins scolaires, Médecins des centres de PMI, Professionnels de la petite enfance, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Puéricultrices, Infirmiers, Educateurs et Equipes Multidisciplinaires de CAMSP, CMP, Hôpitaux de jour - CATTP, Unité d'hospitalisation psychiatrique.

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 4 et 5 mai 2020
12 et 13 octobre 2020

Animateur : Charles DURHAM, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 270 euros

Profession libérale : 190 euros

AVS / AESH : 120 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 60 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F34

L'AUTISME aujourd'hui : signes d'alerte et outils diagnostiques

Les actions de repérage et dépistage des très jeunes enfants sont favorisées par une meilleure connaissance des signes d'alertes. La maîtrise de ces connaissances actualisées peut avoir un impact immense sur l'évolution positive des enfants, à travers l'offre d'un accompagnement spécifique, adapté, un soutien efficace par l'information transmise aux familles, par la mise en œuvre d'interventions positives, actives, mesurables, un maintien dans la communauté mieux géré.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura une connaissance actuelle des Troubles du Spectre Autistique et sera en mesure de procéder à l'examen des différents domaines développementaux permettant un repérage des signes d'un développement avec autisme et conduisant à un diagnostic fiable.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

- Quelques informations sur les différentes échelles**
- CHAT (Checklist for Autism in Toddlers)
- M-CHAT (CHAT modifié)
- CARS (Childhood Autism Rating Scale), TEACCH, Université de Caroline du Nord (USA)
- ECA, Echelle d'Evaluation du Comportement Autistique université de Tours (France)
- ADI-R : Autism diagnostic Interview – Revised
- LES SIGNES CLINIQUES DE L'AUTISME**
- Développement atypique observé avant 3 ans**
- Perturbations : interactions sociales, communication, comportement
- Anomalies de l'interaction sociale
- Anomalies qualitatives dans la communication
- Intérêts restreints, comportements répétitifs

Jour 2 – 7 heures

- Retard intellectuel**
- L'autisme atypique
- TED avec apparition plus tardive des troubles
- Anomalies discrètes dans un des 3 secteurs normalement atteints dans l'autisme
- Le syndrome de Rett
- Autre trouble désintégratif de l'enfance
- Syndrome d'Asperger
- LE DIAGNOSTIC** - La CIM 10 – le DSM 5
- Autres signes de troubles rencontrés dans le fonctionnement des personnes autistes
- Problèmes moteurs - Problèmes sensoriels - Troubles du métabolisme
- Aspects médicaux
- Facteurs obstétricaux et postnataux
- Aspects génétiques - Aspects cognitifs
- Recommandations pour le diagnostic et l'accompagnement

Public concerné : Médecins généralistes ou Médecins spécialistes, Pédiatres, Pédopsychiatres, Psychiatres, Médecins scolaires, Médecins des centres de PMI, professionnels de la petite enfance, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Puéricultrices, Infirmiers, Educateurs et Equipes Multidisciplinaires de CAMSP, CMP, Hôpitaux de jour, CATTP, Unité d'hospitalisation psychiatrique.

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 2 et 3 avril 2020 | 21 et 22 octobre 2020 | 14 et 15 décembre 2020

Animateur : Jean-Yves PRIGENT, Médecin, Pédiatre, Pédopsychiatre

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 290 euros

Profession libérale : 210 euros

Etudiant : 90 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 200 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F38

L'intégration des tout-petits en milieu de garde, crèche, CAMSP, CMPP

"La nécessité d'intervenir le plus précocement possible implique que les interventions soient déployées dès les premiers constats des difficultés neuro-développementales.... Les signes d'alerte peuvent également être détectés par tout professionnel en contact avec l'enfant dans les secteurs de la petite enfance ou de l'enfance".

La Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement précise la nécessité d'un diagnostic précoce conduisant au plus tôt à la mise en œuvre d'interventions adaptées, globales, personnalisées, coordonnées, dans le milieu naturel de l'enfant afin d'éviter les surhandicaps.

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de repérer les premiers signes d'un développement atypique et pourra dès ce moment s'adapter à ce fonctionnement particulier afin de faciliter le maintien de l'enfant dans son environnement d'accueil et l'aider à développer ses capacités pour tirer le meilleur profit de cette intégration.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Qu'observons-nous chez l'enfant possiblement TSA ?

Symptômes du TSA

Caractéristiques cognitives

Portrait du contexte de garde et identification des défis pour la clientèle TSA
(quelques exemples du modèle canadien)

Caractéristiques durant les jeux (seul ou en groupe)

Jour 2 - 7 heures

Stratégies pour développer le jeu et la socialisation

Aversions versus intérêts particuliers

Défis de la vie quotidienne

Comportements agressifs

Le développement de la communication

De meilleures compétences et attitudes professionnelles pour développer activement les capacités de l'enfant

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 25 et 26 mars 2020 | 2 et 3 juin 2020 | 5 et 6 octobre 2020

Animateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)

B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 300 euros

Profession libérale : 230 euros

AVS / AESH : 140 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 50 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F36

L'intervention précoce auprès du jeune enfant AUTISTE : une approche développementale

Le fait d'obtenir un diagnostic précoce et des explications quant au fonctionnement global de l'enfant permet aux parents et aux différentes personnes impliquées dans l'accompagnement de mieux le comprendre et d'adapter leurs stratégies pour bien communiquer avec lui. Ceci a pour effet d'amoindrir les effets cumulatifs d'anxiété dus à de l'incompréhension et/ou à des frustrations et à diminuer l'apparition de symptômes secondaires comme des comportements destructeurs, de l'automutilation ou un niveau d'anxiété élevé.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de faire le lien entre le développement normal et les besoins éducatifs des très jeunes enfants autistes (moins de 4 ans) et de proposer des actions visant le développement cognitif de l'enfant. Il sera capable de proposer un accompagnement actif visant tous les domaines du développement dans le cadre quotidien en vue d'une meilleure adaptation à l'environnement naturel de l'enfant.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Le développement du jeune enfant dans un contexte social :

Introduction au modèle BIO-PSYCHO-SOCIAL

Notion de plasticité cérébrale

Le bébé comme émetteur et récepteur :

- de l'imitation néonatale à la référenciation sociale

Les prérequis des interactions dans le développement :

- De l'attention conjointe à la théorie de l'esprit

Le développement cognitif

Jour 2 - 7 heures

Comment le cerveau du jeune enfant autiste est-il différent ?

Les anomalies fonctionnelles et structurales : génétique – neurones miroirs – connectivité particulière

Les particularités du traitement sensoriel et perceptif :

les 7 sens

Les signes précoces de l'autisme

Les enfants à risque de trouble du développement

De 0-6 mois à 36 mois

Jour 3 - 7 heures

Présentation des modèles d'interventions précoce

auprès du jeune enfant autiste ou à risque de trouble du développement

Les modèles recommandés par la HAS : TEACCH - ESDM - ABA

Les apports de ces différents modèles dans une intervention précoce

Les spécificités de l'intervention chez les tout-petits

La collaboration avec les parents et les professionnels

La structuration de l'environnement

Construire un projet d'intervention précoce individualisé

Jour 4 - 7 heures

Construire un projet d'intervention précoce individualisé sur la base de cas cliniques

Observer et évaluer le développement du jeune autiste

Décrire des objectifs d'intervention précoce en lien avec le développement du jeune autiste

Comment faire émerger des compétences développementales chez le jeune enfant autiste

Stimulations, apprentissages, renforçateurs.

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 28 heures réparties sur 4 jours

Lieu : PARIS

Dates : 23, 24, 25 et 26 mars 2020 | 15, 16, 17 et 18 juin 2020

5, 6, 7 et 8 octobre 2020 | 16, 17, 18 et 19 novembre 2020

Animateur : Céline MARTINEAU, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 490 euros

Profession libérale : 380 euros

AVS / AESH : 295 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 4 096 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F3

AUTISME et développement : Comprendre les différences pour s'appuyer sur les approches développementales

L'autisme est désormais reconnu comme un syndrome neuro-développemental affectant négativement les capacités d'interactions sociales, les habiletés de communication et le nombre de champs d'intérêts particuliers. Approcher le développement normal et le comparer à celui des personnes autistes, permet de mieux comprendre ce trouble. Le développement normal sert d'appui dans le cadre de l'élaboration des PPI et guide le choix des acquisitions à privilégier. Les connaissances associées sur le fonctionnement cérébral particulier dans l'autisme et sur l'acquisition des compétences des très jeunes enfants dans le développement normal permettent d'orienter et d'enrichir la manière d'enseigner et d'intervenir.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé le thème des particularités du développement cérébral des personnes autistes et des troubles du spectre autistique et leurs conséquences sur l'enseignement c'est-à-dire sur les possibilités d'adaptation des interventions à la lumière de ces informations.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

RECHERCHE ACTUELLE DANS L'AUTISME
(neurobiologie, génétique)

HABILETÉS COGNITIVES

- * fonctions exécutives
- * fonctions mnésiques
- * représentation mentale
- * neurones miroirs : bases de l'imitation
- * catégorisation
- * jeu symbolique

Jour 2 - 7 heures

DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

COMMUNICATION

- * acquisition du langage
- * communication sociale
- * communication linguistique
- * conventions conversationnelles

INTERACTIONS SOCIALES

- * relations sociales précoces
- * développement socio-émotionnel et interactif
- * théorie de l'esprit (TOM)

Conclusion : plasticité cérébrale

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 18 et 19 mai 2020 | 19 et 20 octobre 2020

14 et 15 décembre 2020

Animateur : Evelyne ARTI, Neuropsychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 268 euros

Profession libérale : 188 euros

AVS / AESH : 138 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



 Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

 Communication

 Stratégies d'enseignements

 Evaluations formelles et informelles

Code stage F30

L'adaptation de l'institution aux personnes AUTISTES

Le secteur médico-social est en pleine mutation et fait face à des modifications profondes dans le cadre de la démarche "une réponse accompagnée pour tous" (Circulaire n°DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017). La stratégie Nationale pour l'Autisme (2018-2022) pose les orientations de la politique gouvernementale pour les personnes en situation d'autisme. Dans ce contexte, la réponse aux appels à projets et les projets à développer suite aux objectifs posés dans le CPOM, requièrent une expertise à réactualiser afin de répondre aux besoins d'accueil des personnes autistes.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les besoins particuliers d'accompagnement des personnes autistes, possèdera des éléments pour apprécier les services proposés dans son établissement et réaliser les adaptations nécessaires à un accompagnement répondant à l'autisme et TSA. Le stagiaire sera à même de mieux comprendre les attendus des appels à projet dans le cadre de l'évolution des politiques publiques et disposera des éléments nécessaires pour développer des projets institutionnels stratégiques en direction des personnes autistes.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

L'autisme et les TSA : un handicap particulier
Impact des particularités perceptives des personnes autistes sur le projet de service
Précaution dans l'aménagement des locaux
Adaptation des prestations de service (repas-transport...)
La structuration de l'espace : un outil pédagogique nécessaire
Pourquoi adopter une pédagogie particulière avec les personnes autistes
Une perception atypique de l'environnement social
Besoin spécifique dans l'accompagnement, adopter une approche pédagogique différente : l'apprentissage en trois phases
Les codes de communication alternatifs. Recommandations de Bonnes Pratiques : l'HAS-ANESM. L'intérêt de l'approche développementale et comportementale. L'évaluation à la base de toute intervention

Jour 2 - 7 heures

Créer une dynamique institutionnelle
Le projet d'établissement
Développer une méthodologie cohérente
Définir une politique de formation du personnel : qui former et pourquoi ?
Créer un plan de Projets Personnalisés d'Interventions (PPI) fondé sur les besoins fondamentaux et spécifiques de la personne autiste.
Utiliser le Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) comme outil de pilotage de l'action institutionnelle
Création de pôles d'interventions spécifiques - Harmonisation de l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire : évaluation des moyens - choix et suivi des outils pédagogiques - les réunions institutionnelles
La place de la famille au sein de l'institution : droits et attentes des familles
Le partenariat avec les familles

Public concerné : Directeur, Chef de service, Président, Gestionnaire d'Association, Cadre de santé, Psychologue

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 11 et 12 juin 2020 | 19 et 20 novembre 2020
7 et 8 décembre 2020

Animateur : Rachel RICARD, Directrice IME et SESSAD.

En 1993 elle débute sa formation en autisme. En 2007 elle dirige un SES-SAD et IME et tout au long de son parcours professionnel participe à la création d'une plate forme autisme, un SAMSAH, un FAM pour adultes TSA

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
Professionnel : 430 euros (déjeuners compris)
Profession libérale : 400 euros (déjeuners compris)
Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F12 (*nouveau programme*)

AUTISME : la communication visualisée / concrète

Les difficultés de communication, centrales dans les TSA, compromettent non seulement l'intégration des personnes autistes mais entraînent des troubles du comportement. Les accompagnants doivent prioritairement et systématiquement chercher à mettre en œuvre des moyens de communication alternatifs, quel que soit l'âge, afin de limiter les surhandicaps et les troubles graves de comportement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre les difficultés d'acquisition d'une communication verbale et les enjeux de la mise en œuvre d'un moyen de communication alternatif. Le stagiaire pourra proposer un accompagnement à l'enseignement explicite d'un système de communication concret, visualisé, tenant compte des spécificités cognitives des personnes autistes et en accord avec les recommandations de l'HAS et l'ANESM (mars 2012).

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Autisme - Spécificités cognitives. Imagination, résistance aux changements, problèmes de généralisation
Connaitre l'impact des troubles sensoriels sur les apprentissages
Particularités de la compréhension sociale
Leur impact dans le cadre de la communication sociale
RBPP spécifiques sur la communication
Développement du langage chez la personne neurotypique
Se projeter dans le futur ; une vie d'adulte avec un parcours institutionnel
Communication Alternative Améliorée – pour qui ? Pourquoi ?

Jour 2 - 7 heures

Faciliter la modélisation.
Évaluations formelles – PEP-III, Comvoor, ABLLS-R, VB-MAPP, EFL, EFL.
Laquelle choisir ?
Fonctions du langage et obstacles issus du VB-MAPP.
Description et exercices pratiques.
Évaluations informelles de la communication réceptive
Exercice pratique
Élaborer un objectif éducatif pour enseigner un moyen de communication sur le plan réceptif

Évaluations informelles de communication expressive.

Exercice pratique

Élaborer un objectif pour enseigner un moyen de communication sur le plan expressif

Jour 3 - 7 heures

Comment s'appuyer sur les outils numériques high tech, mid tech, low tech
Les systèmes de communication "robustes" : Proloquo2Go, Snap + Core First, PODD
Les autres systèmes de communication alternatifs et les autres applications
Aménager l'environnement pour faciliter la modélisation et l'enseignement d'un système
Vocabulaire de base/vocabulaire spécifique
Stimulation du langage assisté (Aided Language Stimulation).
Attention à la multimodalité
Les Tableaux de Langage Assisté (TLA – Aided Language Display).
Les aides visuelles à la communication (plannings, séquentiels, scénarios...)
Functional Communication Training / techniques d'apprentissage : "classes fonctionnelles", "classes d'équivalence", "matching to sample"
Enseigner les opérants verbaux (mand, tact, echoïc)

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours.

Lieu : PARIS

Dates : 30, 31 mars et 1er avril 2020 | 8, 9 et 10 juin 2020
30 septembre, 1er et 2 octobre 2020

Animateur : M. LE CLEC'H, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
Professionnel : 405 euros
Prof. libérale : 305 euros
AVS / AESH : 215 euros
Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F23

AUTISME : comprendre, prévenir et gérer les troubles du comportement

Les troubles du comportement ne sont pas une caractéristique de l'autisme mais une conséquence de celui-ci (voir page 2). En effet, les problèmes de comportement sont le plus souvent le résultat d'un « choc » entre les caractéristiques autistiques de la personne et un environnement non adapté à l'autisme conduisant à l'exclusion, l'isolement, la médication, etc... Les difficultés pour comprendre et s'exprimer (douleurs, fatigue, stress, etc..), le fait de percevoir différemment son environnement et d'être submergé par les stimulations peuvent être des causes de problèmes de comportement. Comprendre l'enchaînement conduisant aux problèmes de comportement permet de mettre en œuvre des stratégies adaptées en remplacement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure d'analyser et comprendre les fonctions des troubles du comportement. Il sera à même d'apporter des propositions par une méthodologie spécifique, cognitivo-comportementale lui permettant d'adapter l'environnement de la personne et d'anticiper ces problèmes. Par ces adaptations, le stagiaire augmentera le niveau de qualité de vie de la personne, de son entourage, familial et social.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

- AUTISME - particularités de fonctionnement dans les TSA
- Les particularités sensorielles
- Traitement des informations et théorie de l'esprit
- La théorie de la cohérence centrale
- Les difficultés de planification
- Les problèmes de généralisation et les anomalies des fonctions exécutives

Jour 2 - 7 heures

- Recommandations de Bonnes Pratiques HAS ANESM
- Définition des comportements problématiques
- L'analyse fonctionnelle du comportement (théorie ABC)
- Explication de la méthodologie comportementale (antécédents, description des comportements, réflexion sur le renforcement)
- Les évaluations informelles
- Mise en oeuvre dans une institution
- Travail de groupe sur un exemple de comportement problématique

Jour 3 - 7 heures

- La prévention des troubles ; identification des signes précurseurs
- Protocoles et stratégies d'interventions développementales (TEACCH) et comportementales (ABA)
- Le processus de la motivation et les renforçateurs
- L'exploration somatique
- La communication et la prévisibilité

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS

Dates : 11, 12 et 13 mars 2020 | 25, 26 et 27 mai 2020
21, 22 et 23 septembre 2020* | 7, 8 et 9 décembre 2020

Animateur : Astrid KREMER, Psychologue

Myriam MULLER*, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 410 euros (310 euros si stage F1, F2 ou F24 déjà suivi**)

Prof. libérale : 316 euros (240 euros si stage F1, F2 ou F24 déjà suivi**)

AVS / AESH : 220 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

(** justificatif obligatoire)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage ITCA

La gestion des comportements agressifs. Le Programme ITCA

"Engager une politique volontariste de repérage et diagnostic des adultes autistes quel que soit leur lieu de vie... L'enjeu d'un repérage et d'un diagnostic pour les personnes adultes est de diminuer les éventuelles situations de crise qui sont souvent révélatrices d'interventions inadaptées, faute de diagnostic".

Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement

Les troubles de comportement des personnes autistes sont souvent la conséquence d'une méconnaissance de leur fonctionnement spécifique. Savoir se positionner dans les situations de crise doit également conduire à la mise en œuvre d'approches adaptées (RBP HAS ANESM) dans le cadre d'un PAP.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire possèdera une plus grande compréhension théorique et une meilleure maîtrise des techniques de protection physique face aux comportements agressifs manifestés par les enfants/adolescents/adultes concernés par un TSA. Ces stratégies (modèle ABC) ont pour objectif de favoriser la gestion des troubles du comportement tout en préservant le respect et l'intégrité morale et physique des personnes porteuses de TSA.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Les outils théoriques et pratiques

Le stress professionnel et les moyens disponibles afin de le réduire, voire le contrôler

Le Programme ITCA

- se sentir considéré versus la résolution de ses difficultés
- se sentir unique et rassuré lors de perte de contrôle
- augmenter son répertoire de comportements

Jour 2 - 7 heures

Le programme ITCA (suite)

- saisir le sens profond de ses agissements
- être sécurisé et protégé
- répondre à ses besoins de façon acceptable
- devenir proactif face au traitement des conduites agressives
- établir une communication efficace entre les différents intervenants (utilisation du même langage)
- assurer la sécurité et la protection du personnel et du client*
- réduire les accidents en développant un environnement sécurisant
- être conforme à la philosophie et au code d'éthique de l'établissement
- organiser le milieu, tant au niveau dynamique qu'au niveau statique

* Terme canadien qui définit la population avec TSA

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, simulation

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 30 novembre et 1er décembre 2020

Animateur : Jocelyn BOURDEAU, Consultant et formateur (Canada, QC)

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 360 euros

Profession libérale : 315 euros

AVS / AESH : 170 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : sur demande

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F1

AUTISME et stratégies éducatives

L'autisme est un trouble du développement neuropsychologique qui implique de reconsiderer les modes d'accompagnement par de nouvelles approches. Les connaissances sur les stratégies développementales et cognitivo comportementales s'appuient sur des résultats scientifiques mais aussi sur une "lecture interne de l'autisme". Ainsi, il est possible d'accroître les capacités de ces enfants, adolescents et adultes et d'augmenter leur qualité de vie.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le style cognitif particulier des personnes autistes et sera en mesure de mettre en place des stratégies spécifiques dans la vie quotidienne, l'environnement, la communication, les relations, les loisirs. Le stagiaire pourra ainsi mesurer l'impact de ses interventions et proposer une approche positive s'appuyant sur un PPI (Projet Personnalisé d'Interventions) évolutif.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Autisme : Introduction théorique

Caractéristiques / Description clinique / Les connaissances
Le développement du cerveau et le fonctionnement cognitif chez la personne non handicapée et chez la personne autiste
Spécificités cognitives / Particularités sensorielles

objets - images - photos

Mise en pratique et utilisation des moyens de communication alternatifs
L'évaluation informelle dans le domaine de la communication expressive et réceptive (simulation)
Analyse des résultats

Jour 2 - 7 heures

De la compréhension théorique à l'approche éducative

Les recommandations HAS ANESM
Accompagnement et Individualisation
Adopter une pédagogie spécifique
Les évaluations formelles / informelles
Les stratégies d'apprentissage
Les systèmes de "motivateurs"
L'approche positive

Jour 4 - 7 heures

L'autonomie / Les évaluations informelles
Décomposition d'une activité / Les critères de cotation
Evaluation de la personne dans l'activité (simulation)
Analyse des résultats
Les sous étapes pour augmenter l'autonomie
Exercices avec les stagiaires

Organisation de l'environnement

La concordance lieu-activité / Prévisibilité spatio-temporelle
Le Projet Personnalisé d'Intervention (ou Programme Educatif Individualisé)

Jour 5 - 7 heures

La gestion des temps libres
Évaluation informelle des loisirs
Structuration d'activités de loisirs
Les aides visuelles

Prévention des problèmes de comportement

Définition - Analyse - Intervention
La cohérence de l'équipe pluridisciplinaire
Les spécificités de la prise en charge des adultes autistes (ou les besoins éducatifs dans l'enfance)

Jour 3 - 7 heures

Communication

Évaluation de la communication expressive et réceptive
Les moyens de communication alternatifs

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS

Dates : 3 au 7 février 2020 | 9 au 13 mars 2020* | 25 au 29 mai 2020*
22 au 26 juin 2020 | 28 septembre au 2 octobre 2020*
16 au 20 novembre 2020 | 7 au 11 décembre 2020**

Animateur (Psychologues) :

Astrid KREMER | Isabelle DUFRENOY* | Mathieu Le CLEC'H**

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 710 euros

Profession libérale : 600 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F2

AUTISME et stratégies d'accompagnement - Les adultes

Les adultes autistes, quel que soit leur âge, peuvent apprendre, développer leur communication, leurs capacités d'autonomie, leurs intérêts, dès le moment où l'environnement, professionnel ou autre (maison, établissement), tient compte de la spécificité de leurs troubles de développement. Par ces stratégies les personnes autistes comprennent mieux leur environnement et ont moins de problèmes de comportement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le style cognitif particulier des adultes autistes et sera en mesure de mettre en place des stratégies spécifiques dans la vie quotidienne de la personne, environnement, communication, relations, loisirs. Il pourra s'appuyer sur les évaluations informelles lui permettant de développer les projets personnalisés d'intervention (PPI) en lien avec l'âge adulte et respectueuses des particularités cognitives rencontrées dans l'autisme.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Autisme : Introduction théorique
Caractéristiques / Description clinique de l'autisme
Les connaissances actuelles sur le développement du cerveau
Particularités neurologiques et neuropsychologiques dans l'autisme

Jour 2 – 7 heures

De la compréhension théorique à l'intervention
Spécificités cognitives et Particularités sensorielles
Conséquences sur la relation et sur l'apprentissage
Prise en charge et Individualisation
Les apprentissages de base à l'âge adulte - Quels objectifs ?
Socialisation - Autonomie - Aptitudes et comportements dans les activités - Communication - Loisirs

Jour 3 – 7 heures

La Communication
Observation de la communication - Utilisation des moyens de communication alternatifs - objets - images - photos, etc...
Les évaluations informelles - Décomposition - Observation
Evaluation et analyse des résultats
Organisation de l'environnement à partir des évaluations
Prévisibilité spatio-temporelle - Aides visuelles

Jour 4 – 7 heures

Les stratégies spécifiques d'apprentissage
Les apprentissages
Les stratégies de motivation
L'autonomie quotidienne
Présentation succincte des outils d'évaluations formelles
Les évaluations informelles
Les étapes de l'apprentissage

Jour 5 – 7 heures

LE PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé)
Rappel des principes de base
Le choix des objectifs prioritaires
La formulation d'objectifs
Les problèmes de comportement
Définition - Analyse - Intervention
Un accompagnement adapté à l'autisme
L'approche positive
La cohérence d'équipe

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS

Dates : 23 au 27 mars 2020

15 au 19 juin 2020*

30 novembre au 4 décembre 2020*

Animateur : Astrid KREMER | Isabelle DUFRENOY*, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 710 euros

Profession libérale : 600 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F24

ABA : Analyse Béhaviorale Appliquée : ou comment enseigner à une personne AUTISTE

Les connaissances actualisées sur les troubles du spectre autistique ont mis en évidence les difficultés des personnes à comprendre leur environnement physique et social et à en tirer un bénéfice pour développer leurs compétences. L'environnement adapté à l'autisme est un des piliers de l'éducation spécialisée en autisme (TEACCH), la manière d'enseigner repose sur les connaissances des théories de l'apprentissage (ABA) Analyse appliquée du comportement. Ces éléments, connaissances actualisées sur l'autisme, adaptation de l'environnement et stratégies spécifiques, sont les composantes complémentaires constituant les bases des interventions spécialisées en autisme.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra une partie des principes de l'ABA, tels l'utilisation du renforcement et l'application de différentes procédures d'enseignement comme l'incitation, le façonnement, l'enchaînement, l'extinction, l'enseignement fortuit par essai distinct, etc... et sera en mesure d'individualiser les actions pédagogiques en fonction des besoins de chaque personne autiste. Par ces stratégies d'enseignement le stagiaire sera en mesure de favoriser l'acquisition et la généralisation des apprentissages.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Les TSA - Recommandations HAS & ANESM
 Troubles du Spectre Autistique : Classifications et définitions
 Particularités sensorielles et cognitives, manifestations comportementales
 Approches d'enseignement utilisées dans le domaine des Troubles du Spectre Autistique
 L'analyse Behaviorale Appliquée : de Lovaas à l'approche VB
 Différence avec le conditionnement répondant de Pavlov : introduction à la stratégie de pairing
 Avantages / critiques de l'ABA

Jour 2 - 7 heures

Evaluation et élaboration d'un programme d'enseignement
 Les outils d'évaluations : PEP 3, ABLLS-R, VB MAPP, AFLS, TTAP, EFI
 L'ABC de l'apprentissage : la contingence à 4 termes
 Définition Renforcement positif, renforcement négatif
 Types de renforcements et renforçateurs
 Inventaires d'évaluation des renforçateurs
 Définition stimulus discriminatif et opérations établies
 Procédures d'incitation : les guidances
 Groupe de travail : rédaction d'une procédure d'enseignement (hors activité vie quotidienne)

Jour 3 - 7 heures

Le programme d'enseignement, compétences pivots et évolution
 Le travail en ITT, enseignement par essais distincts
 Les 3 phases : acquisition, maintien et généralisation – Estompage et échelles de renforcement

Les échelles de mesure

Les opérants verbaux
 Groupe de travail : ITT et correction d'erreur
 Le travail en NET, la généralisation

Jour 4 - 7 heures

L'autonomie – Les comportements défis
 Compétences fonctionnelles :
 l'autonomie personnelle, résidentielle, communautaire
 Le façonnement, le chaînage et l'analyse de tâche, grilles de mesure, correction d'erreur
 Groupe de travail : Analyse de tâche
 Les comportements défis : définition
 Présentation des outils d'évaluation fonctionnelle
 Le plan d'intervention comportementale : Stratégies positives d'intervention et de prévention, Adaptation de l'environnement, Apprentissages des compétences adaptatives à planifier
 Groupe de travail : Analyse fonctionnelle d'une situation, entraînement à la rédaction d'un plan d'intervention comportementale positive

Jour 5 - 7 heures

Les comportements défis (suite)
 Restitution des groupes de travail
 Entraînement à l'analyse fonctionnelle sur vidéo
 Les procédures de renforcement différentiel
 Les procédures de gestion : extinction, time-out, sur-correction
 Les comportements défis : une approche globale de la compréhension de l'autisme

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS

Dates : 16 au 20 mars 2020 | 11 au 15 mai 2020 | 15 au 19 juin 2020
 12 au 16 octobre 2020 | 30 novembre au 4 décembre 2020

Animateur : Stéphanie LAMOUR, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 710 euros

Profession libérale : 600 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F5

AUTISME et stratégies éducatives

Connaissances techniques et organisationnelles

Objectifs :

A l'issue de cette session, qui fait suite à la formation de base F1/F2 ou F24, le stagiaire aura perfectionné ses compétences techniques et organisationnelles et sera formé à adapter son accompagnement dans les principaux domaines de l'accompagnement au quotidien par une alternance d'apports théoriques et méthodologiques grâce aux mises en situation et à la mise en oeuvre des évaluations informelles auprès de 3 personnes autistes.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction, rappel sur les spécificités cognitives de l'autisme
 Principes de base des stratégies éducatives et d'accompagnement
 Formation à la création des aides visuelles : organisation physique de l'environnement, des emplois du temps et des systèmes organisationnels pour les personnes autistes impliquées dans la formation
 Formation à la création de l'évaluation du niveau de compréhension de chaque personne autiste
 Exposé des hypothèses de travail réalisées par chaque groupe de stagiaires

Jour 2 - 7 heures

Évaluation du niveau de compréhension de la personne autiste
 Élaboration d'aides visuelles (emploi du temps)
 Mise en situation des personnes autistes et adaptations (ajustements de l'emploi du temps en fonction du comportement des personnes autistes)
 Formation à l'évaluation de la communication réceptive
 Visionnage d'Evaluations filmées du niveau de communication réceptive
 Cotation et analyse des grilles d'évaluation informelle
 Proposition d'un système de communication réceptive
 Élaboration de procédures d'accompagnement (attitude éducative préconisée)
 Élaboration de moyens de communication alternatifs si besoin (objets, images, photos, etc..)

Jour 3 - 7 heures

Formation aux évaluations informelles de la communication expressive (3 contextes différents)
 Analyse sur la base d'évaluations filmées

Élaboration d'objectifs éducatifs sur la communication expressive et réceptive

Rapport oral des adaptations et objectifs éducatifs proposés aux personnes autistes lors de la matinée
 Formation au séquençage d'un acte d'autonomie pour créer une grille d'évaluation d'une tâche d'autonomie
 Cotation de la grille d'évaluation sur la base d'une tâche d'autonomie filmée
 Élaboration d'une procédure d'accompagnement et d'apprentissage

Jour 4 - 7 heures

Séance de mise en situation sur le thème de la structuration visuelle, de la communication expressive et réceptive, et de l'autonomie
 Formation aux évaluations informelles dans le domaine des loisirs
 Création d'activités de loisirs structurées (en individuel et collectif)

Jour 5 - 7 heures

Formation à la création de séances d'apprentissage dans tous les domaines explorés : structuration visuelle, communication expressive et réceptive, autonomie et loisirs
 Bilan de la semaine : suggestions écrites et exposé oral d'un Programme Personnalisé d'Intervention, à référence développementale et comportementale, basé sur les domaines évalués
 Prévenir les problèmes de comportements - Définition
 L'ABC la contingence à trois termes ou l'analyse fonctionnelle des comportements
 L'intervention éducative
 L'approche positive

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mises en situation pratique avec enfants/adultes autistes

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : SURESNES (92)

Dates : 6 au 10 juillet 2020
 26 au 30 octobre 2020

Animateurs : 3 formateurs

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 985 euros
 Profession libérale : 985 euros
 AVS / AESH : 938 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 938 euros (justificatif obligatoire)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F6

Évaluation PEP-3 pour enfants AUTISTES

"Il est recommandé de veiller à ce qu'évaluations et interventions continuent à être directement connectées et à interagir de façon réciproque tout au long de la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant/adolescent, qui s'inscrit dans la durée".
RBP HAS ANESM mars 2012. Il est particulièrement approprié pour les enfants (Echelle Développementale de 12 à 83 mois).

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé les critères de cotation des items de l'évaluation afin d'objectiver les compétences de l'enfant évalué (maximum 13 ans). Il apprendra à analyser les résultats pour élaborer les grandes lignes d'un PPI*. Ce module comprend, en plus de la théorie, une mise en situation, permettant un perfectionnement de la pratique professionnelle.

*(Formation F29 recommandée pour approfondir le thème du PPI)

Programme :

Jour 1 – 7 heures

- Introduction : évaluation et diagnostic, approche développementale et fonctionnelle
- Principes généraux du PEP-3 et présentation des matériaux.
- La structuration d'une situation d'évaluation
- Le dossier pédagogique et médical
- Les items
- La cotation
- L'évaluation
- Le questionnaire aux parents : priorités parentales et recueil d'informations
- La collaboration avec les parents

Analyse de l'ensemble des données pour le profil développemental

Les domaines du PPI
Elaboration du rapport écrit

Jour 4 – 7 heures

- Élaboration des grandes lignes du projet éducatif individualisé basé sur les données du PEP-3
- Rédaction des grandes lignes du PPI de l'enfant testé par les participants
- Introduction et formation sur l'entretien avec les parents et sur la restitution des informations

Jour 5 – 7 heures

- Entretien avec les parents de l'enfant testé.
- Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...
- Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo
- Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués
- Le suivi / l'évaluation continue
- La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés / le rôle des spécialistes

Jour 2 – 7 heures

- Évaluation d'un enfant par le PEP-3 par le formateur
- Les participants assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items
- Discussion générale sur l'évaluation
- Reprise de la cotation pour chaque item et justification du niveau

Jour 3 – 7 heures

- Analyse méthodique des scores pour chaque item

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mise en situation et étude de cotation.

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil, un support écrit, un manuel

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS

Dates : 3 au 7 février 2020 | 30 mars au 3 avril 2020 | 15 au 19 juin 2020*
23 au 27 novembre 2020*

Animateur : Charles DURHAM | Astrid KREMER*, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 690 euros

Profession libérale : 580 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles



Code stage F7

Évaluation TTAP pour adolescents et adultes AUTISTES (à partir de 13 ans)

Le TTAP est la mise à jour du AAPEP. Ce test d'évaluation complet est développé pour les personnes autistes (adolescents / adultes) (dans le cadre du TEACCH Program) et concerne les compétences et les comportements en lien avec les activités, tâches de travail, environnement et autonomie dans la vie quotidienne.



Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé les critères de cotation des items et sera en mesure d'objectiver les compétences de la personne autiste évaluée pour, à partir des résultats, élaborer les grandes lignes du Projet Personnalisé d'Interventions* et de vie. Ce module comprend, en plus de la théorie, une mise en situation, afin de permettre un véritable perfectionnement de la pratique professionnelle.

*(Formation F29 recommandée pour approfondir le thème du PPI)



Programme :

Jour 1 – 7 heures

Introduction au TTAP (Profil Éducatif et Psychologique pour Adolescents et Adultes)
Le dossier pédagogique et médical
Le questionnaire aux parents / priorités parentales
La collaboration avec les parents - Le suivi / l'évaluation continue
Évaluation et diagnostic : approche fonctionnelle
Principes généraux du TTAP et présentation des matériaux

Analyse de l'ensemble des données pour Le profil développemental
Elaboration du rapport écrit.

Jour 2 – 7 heures

Matin
Évaluation par le formateur d'un adolescent / adulte
Mise en situation des participants qui assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items
Après-midi
Discussion générale sur l'évaluation, cotation et profil développemental
Introduction sur le rapport écrit

Jour 4 – 7 heures

Élaboration des grandes lignes du projet éducatif individualisé basé sur les données recueillies
Rédaction des grandes lignes du projet de la personne testée par les participants dans les principaux domaines du PPI
Introduction et formation sur l'entretien avec les parents et sur la restitution des informations

Jour 3 – 7 heures

Analyse méthodique des scores pour chaque item

Jour 5 – 7 heures

Entretien avec les parents de la personne testée
Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...
Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo
Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués
Le suivi / l'évaluation continue
La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés / le rôle des spécialistes



Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mise en situation et étude de cotation.
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil, un support écrit, un manuel
Durée : 35 heures réparties sur 5 jours. **Lieu :** PARIS
Dates : 11 au 15 mai 2020
28 septembre au 2 octobre 2020*

Animateur : Charles DURHAM | Astrid KREMER*, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
Professionnel : 670 euros
Profession libérale : 570 euros
AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)
Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



- Environnement humain et matériel adapté à l'autisme
- Communication
- Stratégies d'enseignements
- Evaluations formelles et informelles

Code stage F14

AUTISME : Echelle d'évaluation VINELAND 2

Pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte autiste, la Vineland-II permet l'estimation d'un niveau global d'autonomie et des capacités d'adaptation contribuant à un apport d'informations pour la mise en place de programmes éducatifs. La Vineland-II aide le professionnel à déterminer les priorités des axes de rééducation et de compensation du handicap au quotidien.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de maîtriser les principes théoriques sous-jacents à l'évaluation du comportement socio-adaptatif, cotation et interprétation des scores. Après une analyse de l'organisation de l'échelle et une confrontation à travers une étude de cas basée sur une situation réelle apportée par le formateur, le stagiaire participera en groupe à la rédaction d'un compte-rendu et à la restitution du travail de groupe aux autres stagiaires.
Important : les stagiaires doivent se procurer l'échelle avant la formation (la Vineland-II n'est pas fournie) afin d'assister à la session muni d'au moins un exemplaire des cahiers de passation (livret pour l'entretien, livret à destination du parent/de l'intervenant, livret du compte-rendu).

Vineland-II (2015), Sparrow S. S., Cicchetti, D. V., Balla D. A., adaptation française ECPA Pearson France : www.ecpa.fr/orthophonie/

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Rappels fondamentaux : autisme et place des évaluations dans l'accompagnement des personnes autistes

Enjeux de l'évaluation du comportement Socio-Adaptatif
Intérêt par rapport aux autres évaluations recommandées par la HAS (notamment les évaluations développementales et cognitives)

Présentation théorique de la Vineland-II et de ses modalités : intérêt et composition de l'échelle, organisation de la passation, cotation, interprétation des résultats et attentes vis-à-vis du compte-rendu. Mise en pratique de la méthode de cotation à travers un protocole complet proposé aux stagiaires

Jour 2 – 7 heures

Expérimenter la passation de la Vineland-II

Préparation à une passation de l'échelle, jeux de rôle et mise en situation pour s'approprier l'outil et préparer l'évaluation réelle. Proposition d'études de cas à étudier en petits groupes pour expérimenter la passation. Analyse des documents remis

par le formateur, préparation de l'interview complémentaire sous forme de jeux de rôle avec le formateur. Dans chaque groupe, les stagiaires se répartissent les parties à compléter et interviennent pour recueillir les données nécessaires afin de disposer d'un protocole complet, ils le cotent et constituent ensuite le profil adaptatif Vineland-II de la personne évaluée

Jour 3 – 7 heures

Expérimenter l'utilisation des résultats obtenus à la Vineland II

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus sont formalisés sous forme d'un compte-rendu accompagné de préconisations et de recommandations pour chaque domaine
Entraînement à la rédaction du compte-rendu en sous-groupe
Présentation de la rédaction proposée par chaque sous-groupe aux autres stagiaires, ajustement de l'écrit selon les retours et échanges qui en découlent. Bilan de la formation

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS

Dates : 23, 24 et 25 mars 2020 (1) | 22, 23 et 24 juin 2020 (2)
12, 13 et 14 octobre 2020 (1) | 23, 24 et 25 novembre 2020 (2)

Animateur : Romain TATON, Psychologue

(1) Débutants : Stagiaires n'utilisant pas ou peu l'échelle

(2) Confirmés : Stagiaires utilisant déjà l'échelle

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 425 euros

Profession libérale : 340 euros

AVS / AESH : 235 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F29

AUTISME : construire un Projet Personnalisé d'Interventions (PPI)

Le PPI couvre tous les domaines du quotidien de l'enfant/adulte : communication/langage, interactions sociales, comportement, domaines cognitifs, sensoriels, moteur, somatique. Il vise à proposer des apprentissages destinés à développer l'autonomie des personnes TSA dans les activités quotidiennes et doit être réalisé en partenariat avec les familles tout en tenant compte des intérêts et goûts de la personne TSA (enfant/adulte).

Objectifs :

A l'issue de cette session, les professionnels sauront identifier les domaines du Projet Personnalisé d'Interventions. Le Plan du PPI, fourni par le formateur, servira d'outil de pilotage de l'action psycho-éducative en vue, d'une part, de répondre aux RBP HAS-ANESM et d'autre part, d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils sauront également distinguer le protocole d'accompagnement et d'apprentissages à l'aide des évaluations filmées proposées par le formateur afin de stimuler la réflexion sur la pratique de l'élaboration du PPI. Cette session complète les sessions F6 et F7.

Programme :

Jour 1 : 7 heures

Présentation générale - Projet Personnalisé d'Interventions
Les recommandations HAS-ANESM : définition et bases
Le PPI - L'évaluation à la base de toutes interventions
Le partenariat avec les familles
Les types d'évaluations. Définition des évaluations formelles et informelles
L'intervention : approche développementale et comportementale
Rappels théoriques : particularités cognitives des personnes avec autisme et leurs conséquences sur l'accompagnement, évaluation et pertinence selon l'âge réel

Jour 2 : 7 heures

Les chapitres du PAP - les comprendre, les évaluer et les intégrer au quotidien
Le domaine de la Communication : évaluations formelles & informelles
Illustrations concrètes
Choix des objectifs éducatifs : à court, moyen et long terme
Les systèmes de communication augmentatifs et adaptatifs
Le domaine affectif et social : évaluations formelles et informelles
Illustration concrète : Exemple d'un protocole psycho-éducatif
L'Autonomie (personnelle - domestique - sociale) :

évaluations formelles et informelles

Les aides concrètes dans le quotidien

La gestion des temps libres et des loisirs : évaluer et proposer des loisirs adaptés, évaluer les centres d'intérêts

Jour 3 – 7 heures

La santé : importance du suivi IDE pour les aspects somatiques et leur implication dans la régulation des troubles du comportement
Les particularités du traitement de l'information sensorielle
Hypo & l'hypersensibilité - fluctuation hyper - hypo
Evaluations formelles et informelles dans ce domaine
Les adaptations quotidiennes aux spécificités sensorielles dans l'autisme
Evaluations informelles dans le bien-être du quotidien (alimentation, sommeil, perception de la douleur, etc.)
La vie affective et sexuelle : évaluer les besoins et y répondre de façon adaptée aux spécificités de l'autisme dans le respect de la législation en vigueur
Synthèse des domaines du PPI : Importance de la cohérence de l'équipe pluridisciplinaire au cœur de la mise en place d'un PPI.
La généralisation des apprentissages dans le quotidien/Le partenariat avec la famille
Bilan de la formation

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS

Dates : 16, 17 et 18 mars 2020*
25, 26 et 27 mai 2020
7, 8 et 9 décembre 2020*

Animateur : Isabelle DUFRENOY* | Romain TATON, Psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 418 euros

Profession libérale : 318 euros

AVS / AESH : 218 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

NOUVEAU stage : F41

Les troubles alimentaires chez les enfants AUTISTES et TSA

L'enfant dès la naissance va repérer les évènements liés à la sensation de faim qui vont se succéder, s'organiser et faire émerger des invariants rassurants ; cette succession de temps va aboutir à une sensation de satiété apaisante et rassurante.

Les expériences que nous relatent les familles de personnes autistes montrent à quel point les temps de repas peuvent être conflictuels, parfois même évités créant alors dans la constellation familiale des « flous » indistincts à l'heure des repas habituels. L'isolement social est souvent évoqué ; la fratrie parle de sa frustration à ne pas pouvoir faire comme les autres, manger en famille, aller au restaurant, ne pas inviter de copain !

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les problèmes de sensorialité et d'intégration sensorielle par le prisme du diagnostic autistique
- Appréhender la dimension sensorielle orale et péri buccale de l'alimentation
- Comprendre les comportements (réticences, refus et irritabilités) manifestés lors des repas
- Aménager des espaces ludiques pour relever le défi alimentaire des porteurs de TSA

Programme :

Jour 1 : 7 heures - COMPRENDRE LES TROUBLES

ALIMENTAIRES

Matin : Présentation du fonctionnement typique du traitement de l'information sensorielle
 Les principales étapes du traitement de l'information sensorielle
 Les systèmes visuels et auditifs
 La sensibilité tactile (superficie, profonde)
 Le système vestibulaire
 Le système proprioceptif
 La sphère orale : sensibilités gustative, olfactive et tactile buccale
 Hypo/hypersensibilité, profils de réactivité, surcharge sensorielle, filtrage sensoriel, monotraitement, fluctuations sensorielles, styles perceptifs synesthésie...
 Répercussions comportementales
 Répercussions motrices
 Répercussions cognitives

Jour 2 - 7 heures - EVALUER

La sélectivité alimentaire
 S'entraîner à observer (pratique)
 L'étude des stéréotypies (pratique)
 Différencier des signes proches :
 - hyposensibilité orale VS Régulation
 - hyposensibilité orale VS Exploration
 - hyposensibilité vestibulaire et/ou proprioceptive VS autorégulation
 - Prévenir les Troubles alimentaires
 - Etudes de cas

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée mise à disposition par l'établissement, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 18 et 19 mai 2020 | 28 et 29 septembre 2020

Animateur : Sylvie BEBIN, Psychomotricienne

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 278 euros

Profession libérale : 198 euros

AVS / AESH : 124 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles



Code stage F9

AUTISME et loisirs

Dans le développement neurotypique le jeu est un formidable moyen pour l'enfant de développer ses capacités cognitives et relationnelles. L'utilisation particulière des jouets, la communication limitée et la compréhension sociale réduite dans les activités de jeux, sont dès le début, des fonctions très touchées dans l'autisme et font partie des signes d'alerte.

Neanmoins, dès le plus jeune âge, il est possible d'apprendre à l'enfant des activités de jeux qui favorisent à la fois son épanouissement, ses compétences, son autonomie et qui améliorent la qualité de vie de la famille, des frères et sœurs.

Ce domaine est également très important dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..) où les résidants ne sont pas assez impliqués dans des activités encadrées faute d'accompagnants : savoir s'occuper seul dans les temps libres, avoir des activités de loisirs, seul ou en groupe, participe à l'épanouissement des adultes autistes.



Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à proposer aux personnes autistes en fonction des résultats de l'évaluation, de l'âge et de leurs goûts et intérêts.



Programme :

Jour 1 – 7 heures

- Introduction théorique
- Les Loisirs : définition et importance
- Les difficultés des personnes avec autisme
- Comment développer les loisirs chez les personnes autistes ?
- Evaluation du fonctionnement général
- Evaluation de la communication
- Evaluation des intérêts
- Evaluation du niveau cognitif du jeu
- Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 – 7 heures

- Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
- Comment apprendre une activité de loisir ?
- Structuration
- Analyse de tâche
- Adaptation du matériel
- Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
- Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées



Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 23 et 24 mars 2020 | 4 et 5 juin 2020 | 7 et 8 octobre 2020

Animateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 288 euros

Prof. libérale : 228 euros

AVS / AESH : 130 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F45

Prévisibilité - Repères spatio-temporels

Le besoin de prévisibilité est fondamental pour l'homme. De nombreux comportements problèmes chez la personne autiste s'expliquent par ce manque de repères spatio-temporels. Cette formation a pour but de mettre en lumière le lien entre compréhension de la notion temporelle et équilibre psychologique. Un programme d'enseignement spécifique permet d'éviter les angoisses dues au manque de prévisibilité.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de comprendre le lien entre compréhension de la notion temporelle et équilibre psychologique. Il sera capable de proposer un enseignement spécifique dans ce domaine ce qui permet d'éviter les angoisses des personnes autistes dues au manque de prévisibilité.

Programme :

Jour 1 : 7 heures

- Se repérer dans le temps : une nécessité pour l'être humain
- Définition du temps. Les différentes dimensions du temps
- Histoire de la mesure du temps : Phylogénèse des instruments
- Liens entre Troubles cognitifs - Perception temporelle et troubles du comportement

- L'approche neuro-développementale : construction et apprentissage :

- La notion spatio-temporelle chez l'enfant
- Le rythme et la routine
- Les programmes d'apprentissage du spatio-temporel dans le développement neurotypique chez les enfants de 3 à 6 ans et plus
- Le temps et le langage
- Perception temporelle et émotions

Jour 2 : 7 heures

- Lien entre troubles cognitifs de l'autisme et construction des repères spatio-temporels
- Témoignage des personnes autistes sur la notion temporelle
- Quelles répercussions au quotidien ?
- Une pédagogie adaptée : Quelles aides pour pallier aux difficultés de compréhension et de repérage dans le temps ?
- Les outils d'évaluations formelles et informelles
- Adaptation et structuration spatio-temporelle de l'environnement (l'intérêt du Programme TEACCH)
- Pensée visuelle et compréhension temporelle
- Présentation d'un Programme pédagogique

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement.

Prérequis stage F1, F2, F24, F26 ou F56

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un

vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 19 et 20 mars 2020 | 4 et 5 juin 2020 | 24 et 25 septembre 2020
10 et 11 décembre 2020

Animateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 265 euros

Profession libérale : 182 euros

AVS / AESH : 132 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles



Code stage F12ter

AUTISME : le dessin soutien à la communication et au contexte social

L'efficacité de la mise en œuvre de stratégies spécifiques, concrètes et visualisées de communication fait que la personne autiste développe ses capacités dans ce domaine. Non seulement la maîtrise des moyens de communication alternatifs réduit les difficultés de communication mais, comme dans le langage, conduit à un élargissement des champs communicationnels. Dans la continuité de ces stratégies, le dessin rapidement exécuté peut devenir un excellent soutien à la compréhension du message, mais aussi un éclaircissement de l'environnement social. L'utilisation du dessin, ajustée à la personne et à la situation, peut réellement permettre à celle-ci de mieux comprendre ce qu'elle vit et ainsi de mieux anticiper le déroulement (début, milieu, fin) pour mieux s'y impliquer.



Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de proposer, par le dessin, un soutien à la compréhension de différents types de situations. Ces "explications visuelles" destinées aux personnes TSA qui utilisent déjà un moyen de communication alternatif s'intègrent aux stratégies d'accompagnement existantes pour les enrichir.



Programme :

Jour 1 - 7 heures

Matin

Rappel sur les spécificités cognitives dont la pensée visuelle

Rappel sur le trouble d'intégration du langage oral touchant le versant réceptif mais aussi le versant expressif

Nécessité de prévisibilité pour optimiser les compétences cognitives

Impact des troubles de la perception sensorielle sur la communication, particulièrement de la perception des stimuli auditifs

Après-midi

Topo sur le dessin comme facilitateur de compréhension

Contextes d'utilisation du dessin :

- Situations potentiellement explosives
- Préparation de sorties, événements divers
- Explication visuelle de situations incomprises

Entraînement au dessin :

- Répertoire de dessins des émotions
- Répertoire de dessins de postures et d'actions



Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 7 heures réparties sur 1 jour

Lieu : PARIS

Dates : 27 mars 2020

Animateur : Armelle MOTET-FEVRE, Orthophoniste

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 160 euros

Prof. libérale : 110 euros

AVS : 70 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 40 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 1 024 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F13

Le développement des habiletés sociales dans l'AUTISME et les TSA (sans déficience intellectuelle)

Cette formation concerne une population TSA présentant un haut niveau de fonctionnement, verbaux et lecteurs.

Les participants intéressés à développer des stratégies auprès de personnes TSA ayant une déficience légère à moyenne sont invités à consulter le programme du stage F13ter. Pour des enfants/adultes présentant un TSA et un handicap mental associé, non verbaux, la première habileté sociale à enseigner est la communication (voir stages F12 et F12Ter).

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre et soutenir la personne autiste présentant un haut niveau de fonctionnement dans la gestion des émotions et de l'anxiété ainsi que de l'aider à améliorer ses habiletés sociales. Le stagiaire sera en mesure de débuter des ateliers visant à proposer aux personnes l'utilisation des scénari sociaux pour mieux comprendre les relations sociales.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

ANXIÉTÉ : MIEUX COMPRENDRE ET INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES DE HAUT NIVEAU

Définitions et compréhension des troubles anxieux, manifestations générales

L'anxiété chez les personnes TED/TSA de haut niveau et Asperger

Évaluation : Analyse fonctionnelle, évaluation informelle, inventaire et autres outils

Certains prérequis à l'intervention :

l'annonce du diagnostic

Intervention :

Prévention de l'escalade de l'anxiété, thérapie, auto-évaluation, entraînement à la relaxation et à l'auto-contrôle,

Compréhension des émotions, illustrations avec les programmes de Tony Attwood

Travail sur les émotions

Jour 2 - 7 heures

TRAVAILLER LES ÉCHANGES SOCIAUX :

STRATÉGIES INDIVIDUELLES ET DE GROUPE

Aspects théoriques : Echanges sociaux, définitions

Développement social précoce et typique

Particularités sociales chez les personnes TSA de haut niveau et Asperger

Pourquoi intervenir, comment intervenir ?

Interventions individuelles :

Conversations en bandes dessinées (Carol Gray), règles non écrites (Brenda Smith Myles), les cercles de proximité

Interventions de groupe : Médiation par les pairs

Groupes d'habiletés sociales :

objectifs généraux et individuels lors d'une session de groupe, jeux, video-modeling, leçons d'habiletés sociales et généralisation

Jour 3 - 7 heures

Les SCÉNARI SOCIAUX

Aspects théoriques :

Un outil pour soutenir la personne TED dans sa compréhension de situations sociales

Rédiger un scénario social individualisé

Objectif - Format

Elaboration

Atelier de rédaction :

en petites équipes selon les besoins des participants

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2, F24 ou F4

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Dates : 18, 19 et 20 mars 2020 à LYON

10, 11 et 12 juin 2020 à PARIS

25, 26 et 27 novembre 2020 à PARIS

Animateur : Delphine VUATTOUX, Psychologue (Canada, QC)

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 450 euros

Profession libérale : 350 euros

AVS / AESH : 258 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 135 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F13ter

Le développement des habiletés sociales dans l'AUTISME et les TSA (D.I. légère à modérée)

Cette formation de deux jours aborde les habiletés sociales d'une population ayant un TSA avec une déficience légère à modérée. Il s'agit d'enseigner des comportements sociaux plus adaptés selon l'environnement, tout en tenant compte du niveau développemental des personnes concernées.

Cette session ne peut répondre aux attentes des intervenants qui recherchent à développer des compétences sociales chez des personnes non verbales, pour eux la première habileté sociale à enseigner est la communication (voir stages F12 et F12Ter).



Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé le démarrage du processus des apprentissages dans le domaine des habiletés sociales : comment mettre en œuvre des entraînements individuels dans ce domaine avec des enfants/adultes. Le stagiaire sera en mesure de construire et utiliser des items propres aux habiletés sociocognitives de base à partir des données actuelles de la recherche dans le domaine des neurosciences.



Programme :

Jour 1 - 7 heures

Aspects théoriques : LES ELEMENTS ESSENTIELS RELATIFS A LA SINGULARITE DE LA PENSEE AUTISTIQUE EN LIEN AVEC LA PENSEE SOCIALE

L'intelligence sociale : de quoi s'agit-il lorsque la déficience intellectuelle est présente en plus de l'autisme ?
 Signes précoces de la faiblesse de l'intelligence sociale
 L'attention conjointe - Anomalie de la perception de la voix humaine - La Prosodie - La Motricité sociale
 Perception de la cohérence figurale/cohérence centrale
 Perception et attribution d'intentionnalité sur la base du mouvement
 La perception du corps. Mécanisme « miroir » : comprendre l'autre via le mouvement
 Le pointé du doigt (versus impérato-déclaratif) et versus proto-déclaratif - La vitesse du traitement de l'information
 Théorie de l'implicite ; théorie de l'esprit ou psychologie du quotidien

Jour 2 - 7 heures

PROPOSER UN ATELIER D'APPRENTISSAGE AUX HABILETÉS SOCIALES DE BASE

Mise en œuvre des outils visuels en lien avec l'évaluation des

compétences réceptives de l'enfant

Les prérequis :

Imiter des gestes simples
 Mimer à partir de photos/à partir de consignes verbales
 Travailler le regard – mobilité ? Travailler l'attention conjointe ?
 Emettre des choix et préférences
 Les détails sociaux pertinents nommés « les INDICES de l'ENQUETE SOCIALE ! »
 Regarder un visage pour apprendre à comprendre une expression faciale émotionnelle
 Apparier expression faciales émotionnelles et situation sociale sur photo
 Repérer les yeux et la direction des yeux pour attribuer un état volitionnel (voir, savoir)
 Les indices gestuels et corporels pertinents - La main - Le nez - L'oreille - La bouche
 Les histoires séquentielles
 Analyse de tâche – autonomie sociale et scénarios sociaux visuels
 Phases d'apprentissage
 Echanges & Conclusion



Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24
Méthode Pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit fournis par EDI Formation pour chaque participant.

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 28 et 29 mai 2020 | 12 et 13 novembre 2020

Animateur : Mathieu LE CLEC'H, Psychologue

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 260 euros

Profession libérale : 200 euros

AVS / AESH : 150 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

NOUVEAU stage F20

Au-delà du TSA : des compétences parentales à ma portée

Le programme "Au-delà du TSA, des compétences parentales à ma portée©" a été créé par l'Institut Universitaire en Déficience Intellectuelle et en Troubles du Spectre de l'Autisme de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Canada).

Les professionnels ayant reçu la formation (futurs animateurs des 5 ateliers réalisés en groupe) auront la capacité de transmettre à l'éducateur spécialisé/accompagnant référent en charge des séances individuelles, les informations nécessaires lui permettant d'assurer cet accompagnement individualisé auprès du parent...

Ce programme psychoéducatif concerne des parents d'enfants ayant un TSA, âgés de moins de 8 ans (possible jusqu'à 12 ans). Il propose un accompagnement parental en groupe, comportant 5 ateliers de 2h30 animés par deux professionnels ayant reçu la formation (animateurs), et un accompagnement parental individuel entre chaque atelier réalisé par un éducateur spécialisé ou un accompagnant référent en charge ou impliqué dans le suivi de l'enfant.

Les deux professionnels (animateurs) qui animeront les 5 ateliers en groupe et les accompagnants en charge des séances de suivi individuel au sein de leur établissement doivent posséder une expertise en TSA et en interventions psychoéducatives, développementales ou cognitivo-comportementales, ainsi que des aptitudes en animation de groupe et si possible des connaissances en intervention systémique. Les professionnels animant les 5 ateliers réalisés en groupe doivent être issus du domaine sanitaire / médico-social (psychologue, psychiatre, pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé, etc.) et l'un d'eux doit obligatoirement être un psychologue.

Chaque établissement souhaitant déployer ce programme doit disposer d'au minimum deux animateurs formés.



Objectifs :

Déployer le programme au sein de l'établissement auprès des familles. A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de proposer aux parents les 5 ateliers en groupe et sera en capacité de transmettre aux accompagnants référents les informations nécessaires pour le déploiement des séances individuelles permettant aux parents d'adapter les stratégies éducatives au regard des particularités de leur enfant et de leur situation.



Programme :

Jour 1 - 7 heures :

- L'historique du programme
- L'état des connaissances sur le vécu des parents et les compétences parentales
- Le descriptif du programme et ses composantes
- Les stratégies d'animation

(1) Thématiques abordées avec les parents au cours des 5 ateliers :

- Atelier 1 À la découverte de mon enfant : aborde les caractéristiques et les manifestations du TSA tout en les distinguant du caractère unique de l'enfant (personnalité, goûts et intérêts) ;
- Atelier 2 Être parent, un ajustement au fil du temps : aborde le processus d'adaptation du parent au diagnostic de TSA et certaines stratégies efficaces pour l'aider à traverser progressivement les étapes de ce processus et être disponible aux interventions réalisées auprès de son enfant ;
- Atelier 3 La structuration : une avenue à exploiter pour mieux gérer son quotidien : aborde des stratégies de structuration de l'environnement et des activités permettant des adaptations ajustées au profil de l'enfant ayant un TSA ;

Jour 2 - 7 heures :

- L'appropriation du programme : une petite activité
- Le matériel du programme
- Atelier par atelier (1)
- Conclusion

- Atelier 4 Communiquer avec son enfant, une réciprocité à développer : aborde les défis relationnels régulièrement rencontrés avec les enfants ayant un TSA et les diverses stratégies favorisant une relation optimale ;
- Atelier 5 Mon bilan personnel, un tremplin vers demain : comporte différentes activités de réflexion et d'échanges permettant au parent de faire le point sur ses défis et sur les outils dont il dispose pour les relever et assumer positivement son rôle parental.

Chaque accompagnant devra prévoir un temps d'appropriation individuelle des outils, avant la mise en œuvre des ateliers auprès des parents.



Infos :

Accès : un binôme de professionnels (futurs animateurs), sauf s'il y a déjà un animateur formé au sein de l'établissement (dans ce cas-là, fournir l'attestation de formation lors de la demande d'inscription), composé d'un psychologue obligatoirement et d'un professionnel issus du domaine sanitaire / médico-social (psychologue, psychiatre, pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien, éducateur spécialisé, etc...).

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, jeux de rôles

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit, clé USB

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 4 et 5 mai 2020 | 9 et 10 novembre 2020

Animateurs : 2 psychologues

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

DUO professionnels pris en charge par l'établissement : 960 euros

SOLO professionnel* pris en charge par l'établissement : 480 euros

(*si un animateur est déjà formé au sein de l'établissement, justificatif obligatoire)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Code stage F11

L'éducation sexuelle des personnes AUTISTES avec déficience intellectuelle

Le CCNE recommande aux autorités publiques de "promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique". Dans le cas de l'autisme, la question se pose également. Il s'agit donc de mieux appréhender le développement atypique de l'autisme dans les différents domaines du développement dont celui de la sexualité.*

*Comité Consultatif National d'Ethique

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera à même de mieux définir le concept de la sexualité humaine pour saisir certains aspects de la sexualité de la personne porteuse d'un TSA, qui, à bien des égards, sont similaires mais diffèrent tant au niveau de l'apprentissage des compétences socio-sexuelles, qu'au niveau des schémas de pensée sur lesquels s'étayent les conduites sexuelles. Le stagiaire sera en capacité de choisir les stratégies dans la perspective d'une action éducative dans le domaine précis de la sexualité tout en respectant la nécessité de considérer le cadre légal français qui balise les interventions.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

- Cadre légal
- Développement de la sexualité
 - puberté, libido
 - Les menstruations
 - Le plaisir sexuel : sensorialité - sensualité
 - Sexualité et autisme avec déficience intellectuelle
 - Liens entre la spécificité de la pensée autistique et les manifestations de sexualité
 - Les aides concrètes/visuelles à mettre en œuvre en lien avec le niveau cognitif de la personne autiste

Jour 2 - 7 heures

- La masturbation : quel apprentissage
 - Les principaux comportements de la masturbation
 - La concordance lieu/activité
 - Comprendre les causes des conduites sexuelles inadaptées : l'analyse fonctionnelle du comportement
- Les interventions cognitivo comportementales
- Les procédures visuelles concrètes d'intervention
- Conclusion/discussion

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : 18 et 19 mai 2020 | 19 et 20 octobre 2020

Animateur : Jean-Yves PRIGENT, Médecin, Pédiatre, Pédopsychiatre

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 325 euros

Profession libérale : 250 euros

AVS / AESH: 144 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 200 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



14 heures

Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

NOUVEAU stage F37

Sensibilisation au job-coaching d'adultes avec un TSA sans handicap intellectuel

Cette formation vise à donner des clefs de compréhension pour réussir l'insertion professionnelle d'adultes avec TSA (légers à modérés), sans handicap intellectuel. Pas de recette toute faite, mais une approche fondée sur l'expérience professionnelle et personnelle du formateur, qu'il partage à l'occasion de ces trois journées d'apports et d'échanges avec le groupe.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable d'élaborer une stratégie d'accès à l'emploi ordinaire des adultes avec TSA. Il maîtrisera les étapes de la mise en place d'un job-coaching individuel ou de groupe.

Il pourra, diagnostiquer les conditions d'accès d'un adulte vers le milieu ordinaire de travail (potentiel/difficultés), déterminer les modalités d'accompagnement les plus efficaces, organiser les conditions de mise en relation avec les employeurs et de réussite du maintien dans l'emploi de l'adulte avec TSA.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Intro : l'insertion professionnelle des adultes avec TSA en France
La diversité des troubles du spectre autistique chez l'adulte sans déficience intellectuelle (DI) :

- Syndrome d'Asperger
- Autisme dit de Haut niveau
- L'autisme au féminin

L'évolution des classifications internationales

Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS

Evaluation des compétences sociales et professionnelles :

- Les enseignements du diagnostic et son vécu par la personne
- Les principaux tests disponibles : apports et limites
- Utilisation d'un test d'employabilité(ASWI)

Les fonctions exécutives

Bilan cognitif et socio-adaptatif de l'adulte avec TSA :

Gestion des difficultés sensorielles, de l'alimentation, des interactions sociales, de la communication verbale et non-verbale, du stress, du traitement médical, des allergies, des intérêts envahissants, des pathologies associées, de la fatigue

Accompagnement thérapeutique et concertation avec le job-coach

Elaboration d'un programme individuel d'habiletés sociales préalable à la recherche d'emploi

Investigation de la vie personnelle (selon accord du candidat) :

Lieu de vie, vie sentimentale, amis, déplacements, transports, passions, loisirs, activités sportives

Situation administrative et financière : RQTH, AAH, RSA

De l'idée au projet professionnel :

- Expression du projet, mobilité géographique, rythme de travail
- Elaboration d'un projet professionnel réaliste :
- Accord pour évoquer ou non les TSA à des tiers
- Stratégie d'intervention
- Modalités d'accompagnement
- Engagements des parties
- Techniques de recherche d'emploi
- CV et lettre de motivation
- Evolution du projet professionnel

Jour 2 - 7 heures

Investigation du parcours scolaire :

Etudes, difficultés rencontrées, aspects positifs

Investigation du parcours professionnel :

Stages, emplois, difficultés rencontrées, aspects positifs

Jour 3 - 7 heures

Atouts et compétences des adultes avec TSA au travail

Accompagnement des entreprises pour recruter des personnes atypiques

Difficultés rencontrées au recrutement et dans le maintien dans l'emploi : moyens de les contourner

Mobilisation des partenaires : Acc陪agnants psycho-éducatifs, éducateurs, enseignants, Service public de l'emploi, ...

Conduite à adopter par le job-coach et tous les acteurs de l'intermédiation

Les lois relatives à l'insertion des personnes handicapées

Les aides spécifiques aux entreprises

Bilan de la formation

Infos :

Accès : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

Public : Professionnels du secteur médico-social et des structures en charge de l'emploi pouvant concourir à l'insertion professionnelle des personnes avec TSA en milieu ordinaire de travail

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, jeux de rôles

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3jours

Lieu : PARIS

Dates : 29, 30 juin et 1er juillet 2020

Animateur : Philippe JEANMICHEL, Asperger, professionnel de l'emploi depuis 30 ans et auteur d'un guide sur la recherche d'emploi des adultes avec TSA, job-coach

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 428 euros

Profession libérale : 328 euros

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

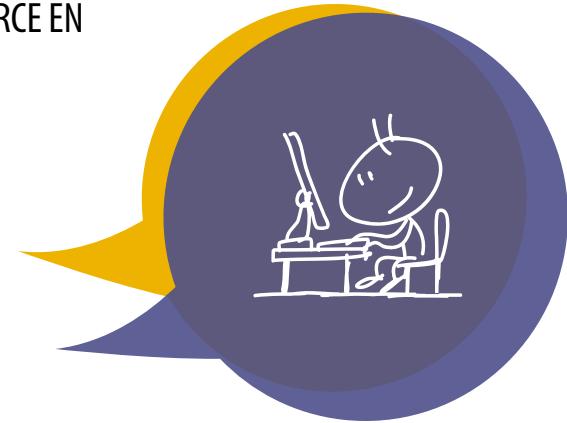
Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles

Vous souhaitez proposer une formation "PERSONNE RESSOURCE EN AUTISME" à un professionnel de votre établissement ?

Choisissez le parcours ASP Autisme - TSA Spécialisation Professionnelle



Le parcours ASP est pour vous

- ✓ **Professionnels*** : Chefs de service, Psychologues, Orthophonistes, Ergothérapeutes (en établissement médico-social, sanitaire ou cabinet libéral), Psychomotriciens et Educateurs Spécialisés
- ✓ Intervenant auprès de personnes autistes et TSA (Troubles du Spectre Autistique)
- ✓ Sans prérequis

*Fournir impérativement la copie du diplôme.

ASP : son objectif

- Comprendre les troubles du spectre autistique : les aspects théoriques et cliniques de l'autisme
- Analyser les problématiques de l'interaction sociale, de la communication et des apprentissages cognitifs
- Savoir faire le lien entre les connaissances théoriques sur le fonctionnement cognitif spécifique et les stratégies d'accompagnement individualisées pour permettre aux personnes avec autisme d'augmenter leur niveau d'autonomie, d'aborder l'environnement sereinement, de favoriser les conditions d'intégration.
- Savoir développer des évaluations (formelles et informelles)
- Savoir adapter les projets en fonction de l'évolution de la personne avec autisme
- Savoir gérer les problèmes de comportement
- Savoir développer une approche généraliste et positive
- Savoir travailler en équipe et avec les familles
- Etre une personne ressource en autisme par l'acquisition d'un degré d'autonomie et de responsabilité dans ses actes. Savoir concevoir, conduire, évaluer, tout ou partie, de projets d'interventions personnalisées (PPI) dans le cadre du PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé, enfants / adultes) en accord avec les recommandations des bonnes pratiques RBP de mars 2012 de l'HAS et l'ANESM.



1 Le cursus (toutes les sessions sont obligatoires)

Stage théorique (F1 ou F2 ou F24)	35 h
Autisme et développement (F3)	14 h
Connaissances tech. et organ. (F5)	35 h
Evaluation PEP 3 (F6)	35 h
Evaluation TTAP (F7)	35 h
Construire un PPI (F29)	21 h
Communication visualisée (F12)	21 h
Troubles du Comportement (F23)	21 h
Les loisirs (F9)	14 h
+ Congrès / journées de formation ou suivis intra (au choix)	42 h
+ Un stage en établissement	35 h
+ Un travail personnel sur les évaluations informelles	
Total = 308 h	

*STAGE EN ETABLISSEMENT : à réaliser après 200 heures de formation.

Pour les professionnels travaillant auprès d'enfants, stage en établissement pour adultes avec internat. EDI FORMATION peut communiquer des coordonnées d'établissements où le stagiaire soumet son choix à EDI FORMATION.

Un rapport de stage (3 pages maximum) est adressé par le stagiaire à EDI FORMATION : il doit porter sur les observations concernant l'organisation de l'établissement pour adapter son accueil aux personnes avec autisme, le déroulement des activités, le contenu, les évaluations, les propositions d'accompagnement, la transmission des informations entre les membres de l'équipe, la collaboration avec les familles, etc... Les informations communiquées sont confidentielles. Les stages s'effectuent dans des établissements respectant les RBP.

**TRAVAIL PERSONNEL - LES EVALUATIONS INFORMELLES

Le travail personnel est à réaliser en utilisant, pour une personne autiste, le livret stagiaire F5.

La procédure d'évaluation informelle a pour objectif de mettre en œuvre : les aides visuelles (organisation physique de l'environnement ou séquentiel objets ou images), la communication réceptive et expressive, les sous activités pour augmenter l'indépendance/autonomie de la personne dans la réalisation d'une action, une tâche, (voir exemples, grilles d'évaluation et protocole d'apprentissage).

Validation de formation :

A l'issue du cursus ASP et après analyse par le jury du travail personnel (livret F5) et accord du jury sous 2 mois, une attestation AUTISME SPECIALISATION PROFESSIONNELLE est délivrée.

Qu'apporte l'inscription à l'ASP ?

35 heures de formation offertes (à utiliser dans les 12 mois suivants la date de fin du cursus).

Le maintien des tarifs en vigueur au moment de l'inscription pour une durée de trois ans suivant l'acquisition de l'attestation ASP.

Pouvoir accéder au parcours EDIAC (formation de formateur).

L'EDIAC

Une formation de formateur à EDI FORMATION



Vous souhaitez devenir formateur en Autisme au sein de notre organisme ?

EDIAC : La formation de formateur en Autisme et TSA par EDI Formation

EDIAC Donner aux stagiaires une formation de qualité dont les principes s'appliquent concrètement dans la pratique de formateur et s'appuient sur les dernières données scientifiques validées et sur un accompagnement spécifique à l'autisme selon les RBP HAS et ANESM.

L'EDIAC Contribue au développement des compétences des stagiaires par une double expertise pédagogique et technique développée au sein d'EDI FORMATION depuis 30 ans.

Prépare à l'animation et l'évaluation de l'action de formation. Accompagne et adapte le parcours de formation en faisant varier les modalités et conditions d'apprentissage. Structure les connaissances pour une transmission de la démarche éducative spécifique à l'autisme.

Le formateur n'enseigne pas seulement une méthodologie : il doit conduire à une véritable intelligence des spécificités de l'autisme, des approches développementales, cognitivo comportementales dans un environnement positif.

Le parcours EDIAC est pour vous

- ✓ Psychologues, Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens et Educateurs Spécialisés *
- ✓ Volonté d'assurer une activité de formateur en autisme au sein d'EDI FORMATION - minimum de 50 jours par an.

EDIAC : son objectif

Maîtriser nos modèles de formation, concevoir, animer, évaluer des sessions de formation, sur un plan théorique et pratique, dans le domaine de l'autisme et TSA.

Votre demande d'inscription à l'EDIAC sera étudiée par notre jury *sous réserve :



1. De posséder les niveaux suivants* :

- Pour les Psychologues : DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum) ou Titre TCC (147 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme d'au minimum 1 an.
- Pour les Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens : DU AUTISME, ou DU ABA (120 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme de minimum 3 ans.
- Pour les Educateurs Spécialisés : ASP EDI (300 h) et une pratique professionnelle institutionnelle dans l'autisme d'au minimum 5 ans.

2. D'avoir suivi les sessions suivantes (obligatoires) :

- F 1 ou F 2 base « Autisme et stratégies éducatives » 35 h +
- F 5 Stage pratique « Autisme et Stratégies Educatives » 35 h +

- F29 « construire un PPI » 21 h

3. De fournir :

- CV complet + copies de tous les titres/diplômes/attestations mentionnés
- une bibliographie
- des extraits vidéos (30 minutes, de 2 ou 3 personnes TSA) et/ou des grilles complétées des évaluations
- PPI (2 domaines d'intervention dont la communication) de l'année écoulée.

DÉROULEMENT DU PARCOURS EDIAC : vous participez à l'ensemble des formations en tant que stagiaire-formateur dans l'ordre suivant :

Base :

F 1 ou F 2 - 35 heures

Approfondissement :

F 5 - 42 heures (inter)

F 26 - 21 heures

F 15 - 42 heures

F 15 (21 h) en tant que stagiaire-formateur et une seconde (21h) en tant que co-formateur (*selon l'évaluation du formateur*) responsable du groupe et du compte rendu, sous la supervision du formateur.

*Tous les programmes (sauf F15) sont consultables sur le site ediformation.fr.

A l'issue de chaque session suivie et au plus tard dans les 2 mois suivants, le stagiaire-formateur adresse à EDI FORMATION sa présentation power point portant sur le contenu suivi ainsi que sa bibliographie. Ce document est soumis au jury qui émet son appréciation : entérine, dénonce ou suspend la poursuite de la formation EDIAC pour participation à des formations visant à compléter les compétences théoriques du stagiaire.

Durée de la Formation EDIAC : 140 heures, soit 20 jours

(Possibilité d'échelonner l'ensemble du parcours EDIAC sur 2 ans)

Droits d'inscription EDIAC : 250.00 € (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du stagiaire) au lieu de 3 324 €.

L'abandon ou la rupture d'engagement au parcours EDIAC par le stagiaire ou par EDI FORMATION entraîne la perte du tarif préférentiel de 250 €. La totalité des droits d'inscription de 250 €, restent acquis à EDI FORMATION pour frais de dossier et les droits d'inscription hors EDIAC des heures formations suivies (23,74 € l'heure) sont à régler par le stagiaire à réception de la facture.



Charles DURHAM : Psychologue, Formation à l'utilisation de l'outil de diagnostic ADI (Autism Diagnostic Interview) Pr. M. Rutter MRC Psychiatry Unit de Londres, GB, Stages de travail au TEACCH Program, Caroline du Nord, USA (1990, 1991, 1992, 1994).



Isabelle DUFRENOY : Psychologue, DESS Psychologie Université de Rouen. Formation pratique G. MESIBOV (TEACCH Program). Formation en Thérapie Comportementale et Cognitive. Elle a été psychologue dans un foyer pour adultes autistes durant plus de dix ans.



Astrid KREMER FERLAT : Psychologue Dr en psychopathologie du développement DESS de Psychologie de l'Enfance et de l'Adolescence (Paris Descartes 2003, Pr. J.L. Adrien), DEA de Psychologie Clinique et psychopathologie (Paris Descartes 2005) Elle a été chef de service dans un FAM pour adultes autistes. Elle intervient en libéral.



Stephanie LAMOUR : Psychologue, DEA de psychologie ABA (2000) DESS de psychologie enfance adolescence Université de Lille 3 et formée aux approches éducatives (TEACCH Equipe de G MESIBOV), elle a été psychologue pendant plusieurs années dans un Foyer pour la mise en place de méthodologies ABA et TEACCH.



Mathieu LE CLEC'H : Psychologue, DESS "Psychologie de la petite enfance et prévention", Université de Rouen. DEA "Psychologie-Cognition-Communication" - validation des examens écrits, Université Rennes II. Termine sa troisième année de formation en TCC et membre de l'AFTCC. Depuis deux ans, travaille auprès d'adultes autistes au sein d'un FAM et d'un Foyer de vie. Formé également au PECS (PECS France) et au VB-MAPP (Caroline Peters-BCABA).



Céline MARTINEAU : Psychologue du développement de l'enfant, diplômée de l'Université de Mont Saint Aignan - Rouen. Thérapeute praticienne diplômée en Thérapie Comportementale et Cognitive par l'AFTCC (Paris). Diplômée et certifiée praticienne en E.M.D.R. (Thérapie par le traitement adaptatif de l'information – EMDR Europe). Travaille depuis plus de 15 ans auprès de personnes autistes. Psychologue depuis 2003 dans un hôpital de jour à Rouen (I.J.A.B.). Exerce en parallèle en libéral depuis 2010. Formatrice régionale autisme pour l'ARS de Haute Normandie.



Romain TATON : Psychologue PhD. Doctorat de Psychologie (2017, Paris Descartes). Master-II Recherche Psychopathologie (2013, Paris Descartes). Master-II Professionnel : Psychologie de la Santé, Clinique du Handicap (2012, Lyon 2). DU Autisme et TED (2011, Rouen). Diplômé en Thérapies Comportementales et Cognitives (2017, AFTCC). Approche TEACCH (2017, Pro Aid Autisme). DU Santé Sexuelle & Droits Humains (2018, Paris Diderot). DIU de Sexologie (2017-2020, Paris Diderot). Psychologue au CRA Normandie Seine-Eure depuis 2013 et en Structures Adultes Spécialisées TSA depuis 2012 (FAM, FH et AJ).



Céline OVIDE : elle a débuté dans l'autisme en 2006 comme professeur de sport adapté auprès des personnes autistes en MAS. Elle est également intervenue comme éducatrice et coordinatrice dans différents établissements pour adultes (MAS) et a participé à la mise en œuvre des outils de communication, des ateliers d'apprentissages, etc... Chef de service éducatif dans un IME durant 18 mois, elle possède des connaissances théoriques (gestion des comportements agressif, communication concrète, maltraitance, particularité sensorielle, etc) et pratiques pour guider les équipes éducatives dans la prise en charge des personnes TSA.



Espeth DIERSTEIN : licenciée en orthopédagogie Université d'Etat de Groningue (Pays-Bas) Elle a suivi, depuis 2006 plus de 240 heures de formations sur l'autisme (EDI FORMATION). Depuis 2004 elle intervient ponctuellement à l'I.F.C.A.A.D à Strasbourg (Institut de formation pour AMP) Modules de formation enseignées : Les outils d'évaluation et de suivi utilisés dans la mise en œuvre - La maltraitance institutionnelle. Elle a été chef de Service Educatif dans un FAM, suivi du Projet de Service, des Projets Individuels et du Développement de la qualité de service (Démarche Qualité).



Ginette BERNIER : Consultante Clinique au Centre d'Évaluation Neuropsychologique et d'Orientation Pédagogique à Montréal (CENOP) et Consultante en autisme. Psy. D.E.S.S. Elle a consacré une bonne partie de sa carrière au développement et à la direction des services d'intervention en autisme. Ancienne Directrice Clinique du Programme Trampoline et du Programme Caribou, qui offrent de l'intervention comportementale intensive aux enfants autistes et retard global de développement. Elle a mis sur pied un service de support technique aux intervenants et parents ayant des besoins de matériel spécialisé, la MatériaTech. Elle est chargée de cours à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

Maria DE CARVALHO : Psychologue comportementaliste et clinicienne. Post graduée en Education Spécialisée dans les domaines cognitifs et moteurs à l'Université Moderne de Lisbonne. Diplômée d'un Master II et licence en Psychologie Clinique, elle exerce comme formatrice et Maître de conférence. Psychologue Spécialisée (ABA, Communication concrète, TEACCH). Psychologue Clinicienne dans plusieurs établissements dans le domaine de l'Éducation Spéciale (Autisme et TSA).



Alexie BERTHERAT DIENG : Psychologue spécialisée dans les troubles neurodéveloppementaux et la prévention des inadaptations. DU en Thérapie Cognitive et Comportementale, elle travaille depuis 12 ans avec des personnes autistes (enfants, adolescents, adultes avec ou sans DI). Prise en charge spécialisée, évaluations, élaboration de projets individualisés, coordination et supervision d'équipes. Formée aux approches TEACCH, ABA, elle exerce aussi en MECS auprès d'enfants épileptiques avec troubles associés.



Évelyne ARTI : Neuropsychologue, Exerce depuis 30 ans dans les TSA. Formation Européenne "Autisme et Autres Troubles du Développement" Pr B. ROGÉ (1991-92). Stage d'un an à la Division TEACCH (G. MESIBOV, Université de Chapel Hill NC, USA). Chargée de recherche (recherche génétique internationale, Pr. M. RUTTER, Université de Londres), formée ADI & ADOS, outils dont elle a réalisé la traduction princeps. Formée aux TCC (AFTCC, 2011) (spécialisation sexo-fonctionnelle). Rédaction de "Autisme et accompagnement thérapeutique en thérapie brève" dans le collectif "Les thérapies brèves, actualités et perspectives des TCC" dirigé par Dr PALAZZOLO, 2013. Chargée de TD (DU de TCC, Université de Nice). Technicienne en Hypnose Ericksonienne.



Mélanie LICATA CROZET : Psychologue, Master Recherche Psychologie Clinique Université de Grenoble II avec stage professionnalisaant. DU Autisme et autres troubles du développement (Toulouse, 2009), DU de Thérapies cognitives et comportementales (Lyon), Formations ABA (1ère année DU LILLE, OVA ABLLS VB Map, EDI FORMATION) - elle a travaillé en libéral et en IME, IMP, actuellement en SESSAD Autisme.



Delphine VUATTOUX : M.Ps, Psy.D, Ph.D. Psychologue, DESS d'intervention comportementale auprès des personnes TSA (UQAM, 2006), Master 1 Psychopathologie Clinique (Lyon 2, 2005). Elle est Docteure en Psychologie et Chargée de cours en Psychologie de l'Éducation à l'Université du Québec à Montréal. Elle travaille à la CIIFA (Saint-Hubert, Canada) dans le dépistage et le diagnostic précoce du TSA ainsi que dans l'intervention (groupes d'habiletés sociales, anxiété) auprès d'enfants et d'adolescents TSA/Asperger et de leurs familles.



Myriam BOST : Psychologue, possède le DIU AUTISME Université de Toulouse ainsi qu'un DIU en Thérapie Cognitive et Comportementale. Elle a travaillé dans plusieurs établissements spécialisés dans l'accueil d'enfants ou d'adultes autistes (FAM, IME, SESSAD). Actuellement, elle travaille au sein d'une MAS où elle intervient directement auprès des équipes. Depuis 2013, elle exerce également en libéral où elle propose de la guidance parentale, des séances en individuel mais aussi des groupes d'habiletés sociales.



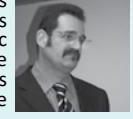
Martine PEYRAS : Monitrice Educatrice en 1977, elle débute sa formation en autisme en 1989 et obtenu le Diplôme Interne EDI FORMATION (300 heures de formation). Elle a travaillé dans différents établissements IME, IMPRO, FOYER, et a participé à la création d'une CLISS en 1995, d'une UPI en 1997, pour des personnes autistes, elle a participé à l'élaboration des Grilles Qualités d'Autisme FRANCE.



Claire MARAILLET, Franco-Américaine, est une personne avec TSA. Après un diagnostic reçu à l'âge de 31 ans en France (à 25 ans à Barcelone, où elle travaillait alors), elle a décidé de suivre de nombreuses formations en autisme et y a souvent participé en apportant son témoignage. Diplômée comme enseignante d'anglais dans le secondaire, elle commence sa carrière à Barcelone.



Jocelyn BOURDEAU : Consultant et formateur dans les programmes en santé mentale, pédopsychiatrie, T.C.C. et D.I. mais aussi dans différents centres / services [réadaptation et psychosocial], avec une clientèle de T.G.C., T.S.C., D.I. et T.C.C. Il fait partie de l'équipe du programme régional d'expertise multidisciplinaire en troubles graves du comportement (di-ted) comme consultant en gestion de crise (2001 à ce jour).



Josef SCHOVANEC : vétérinaire de la lutte associative française, il se rend de ville en ville pour parler de l'autisme et du handicap. Comme il le dit « Evadé de la camisole chimique » il est docteur en philosophie, diplômé de Sciences-Po Paris et a écrit ou traduit divers ouvrages sur l'autisme devenus des best-sellers et traduits dans de nombreuses langues. Ancien conseiller d'hommes politiques, il est l'une des très rares personnes handicapées, tous handicaps confondus, à travailler dans un média national (Europe 1). Il se révèle guide touristique, pour faire découvrir et partager son pays, l'Autistan.



Conditions générales de vente & Modalités pratiques

1. DESIGNATION

EDI FORMATION est un organisme de formation dont le siège est sis 2791 Chemin de St Bernard, Porte 19, Bât. F, 06220 VALLAURIS la déclaration d'activité est enregistrée auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93 06 01254 06 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). EDI Formation développe, propose et dispense des formations en présentiel, inter et intra établissements, ces actions de formation rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Contrat /Convention de formation : Toute prestation faisant l'objet d'une contractualisation
- Client : Professionnel du secteur médico-social et du sanitaire, professionnel libéral, étudiant, particulier ou établissement concerné par le domaine abordé
- Formation Inter : formation organisée et dispensée par EDI FORMATION
- Formation Intra : formation dispensée par EDI FORMATION sur demande du client

2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'Offre d'EDI FORMATION destinée à tout client.

Le fait de signer un Contrat /Convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client, ne peut prévaloir sur les conditions générales de vente, excepté les conditions générales de vente spécifiques à la formation. Le fait qu'EDI FORMATION ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente pour lui-même, l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part d'EDI FORMATION lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre EDI FORMATION à ses besoins.

2.1 Formation INTER

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs -hors formation continue- sont applicables sur présentation d'un justificatif valide, de l'année en cours à la date du stage.

Pour chaque inscription, sont adressés :

- un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 20 jours calendaires, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDI FORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat /Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDI FORMATION
- une confirmation de stage (à présenter sur le lieu de stage) comportant l'adresse exacte du lieu de formation ainsi que les horaires, accès.

2.2 Formation INTRA

Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par EDI FORMATION selon les disponibilités des formateurs.

A réception du devis signé par le client, EDI FORMATION adresse une convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

EDI FORMATION est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique,...). A ce titre, sans accord exprès formel d'EDI FORMATION, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisé. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le soutien de formation, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. EDI FORMATION demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957.

EDI FORMATION se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

4. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par EDI FORMATION au Client. EDI FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

4.1. Communication

Le Client accepte d'être cité par EDI FORMATION comme client de ses offres de services, aux frais d'EDI FORMATION. Sous réserve du respect des dispositions aux articles 5 et 6, EDI FORMATION peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.2. Protection des données

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'Offre EDI FORMATION et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat/Convention et le suivi des acquis de formation.

Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à EDI FORMATION.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. EDI FORMATION conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation.

5. REGLES APPLICABLES

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que lui-même ou son personnel stagiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Chaque stagiaire devra aussi se conformer

aux règles de sécurité des différents sites d'accueil ; il est interdit de fumer dans les lieux publics et dans les locaux de la prestation. Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation où il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille d'émergence mise à sa disposition. Il est entendu que les retards, absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat de formation par le stagiaire peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions, d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge. En outre, le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'EDI FORMATION.

6. REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la participation aux formations d'EDI FORMATION, le Client accepte de faire le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site de EDI FORMATION) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

7. CONDITIONS FINANCIERES

Les coûts d'inscription sont nets de taxe, (Exonération de TVA Article 293B du CGI) et correspondent aux seules prestations décrites dans l'offre d'EDI FORMATION. Toute prestation supplémentaire, non prévue dans l'offre d'EDI FORMATION, qui serait demandée par le Client sera à la seule charge du Client et fera l'objet d'un règlement direct par le Client au prestataire.

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, EDI FORMATION pourra suspendre tous les Contrats/Conventions en cours et désactiver l'accès au soutien de formation sur le site, sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de règlement de 40 (quarante) Euros sera appliquée ainsi que des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois et demi le taux de l'intérêt légal (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

7.1 Formation INTER

Une cotisation à vie d'un montant de 15 euros lors de la première formation donne accès aux parents à toutes les formations dispensées par EDI FORMATION.

8. ANNULATION et DEDOMMAGEMENT

8.1. Annulation à l'initiative d'EDI FORMATION

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, EDI FORMATION se réserve la possibilité d'annuler la session 20 jours, au plus tard, avant le 1er jour de stage et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et cout identique à une date ultérieure sans frais. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retornnée intégralement si le client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

8.2. Force majeure

EDI FORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à EDI FORMATION, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'EDI FORMATION.

8.3. Annulation à l'initiative du Client

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail).

8.3.1. Remplacement d'un stagiaire professionnel pris en charge par l'employeur
EDI FORMATION offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil ou les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées jusqu'à 3 (trois) jours calendaires avant le premier jour de stage (Inter / Intra).

8.3.2. Formation intra établissement

• Frais de dédommagement
Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de stage, le client peut annuler sa participation sans frais.
Du 29ème jour au 11ème jour, pour toute annulation le client s'engage au versement d'une somme équivalente à 60 % du montant total du prix de la formation à titre de dédommagement.

A compter du 10ème jour jusqu'au 1er jour de stage, le versement s'élèvera à 100% du prix de la formation pour tous cas d'absence ou d'annulation.
Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

• Frais de déplacement du formateur

Après la signature de la convention pour toute annulation de la formation, le client sera tenu de rembourser les frais engagés, montant réel du coût de déplacement du formateur, si ceux-ci ne peuvent pas être remboursés par la compagnie de transport (justificatifs fournis par EDI FORMATION) : Formation dans les DOM TOM, hors UE, France Métropolitaine/Corse.

8.3.3. Formation inter établissement

8.3.3. A – Formation continue d'un professionnel

Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de stage, le client peut annuler sa participation sans frais.

Du 29ème jour au 11ème jour, pour toute annulation le client s'engage au versement d'une somme équivalente à 60 % du montant total du prix de la formation à titre de dédommagement.

A compter du 10ème jour jusqu'au 1er jour de stage, le versement s'élèvera à 100% du prix de la formation pour tous cas d'absence ou d'annulation.
Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

8.3.3. B – Formation d'un individuel

Passé le délai de rétractation de 14 jours, à compter de la signature du contrat. Le client est soumis aux conditions d'annulation prévues à l'article 8.3

9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et EDI FORMATION à l'occasion de l'exécution du Contrat / Convention de formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Grasse.

Bulletin d'inscription - EDI FORMATION

À retourner complété à : EDI Formation, 2791 chemin de Saint Bernard - Bât. F | 06220 Vallauris

Tel 04 93 45 53 18 | www.ediformation.fr | info@ediformation.fr

Association 1901 Enregistrée le 11 août 1988 | Siret 35273357000050 NAF 8559A

Déclaration d'Activité 93060125406 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

NOM : **Prénom :** **Fonction :**

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail : @.....

Libéral / Pro individuel **FIFPL** **DPC** **Demandeur d'emploi *** **AIF *** **AVS *** **Etudiant *** **ASP** (Spécialisation Professionnelle)
* justificatif obligatoire

PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR (à compléter obligatoirement) :

Etablissements publics **Association** **Entreprises / Etablissements :** Fongecif (CPF Transition) OMA FAF Chorus pro

Le Directeur, Mme, Mr, Établissement :

Adresse Établissement :

Code postal Établissement : Ville Établissement :

Tél. : Fax : Mail : @.....

SI ADRESSE DIFFERENTE : cochez les cases correspondantes et complétez :

Convention :

Facturation :

Copie de la feuille d'émargement avec la facture (uniquement pour les établissements) **Attestation**

OBLIGATOIRE : Pour toute inscription à une session d'approfondissement, merci d'indiquer la formation théorique de base de 35 h suivie (F1, F2 ou F24)

Session : Suivie le : A :

DEMANDE UNE INSCRIPTION A :

Session 1 : date : lieu :

Session 2 : date : lieu :

Inscription hors prise en charge employeur :

1 chèque de caution par session du montant des droits pédagogiques obligatoire pour toute inscription (tous les tarifs indiqués sont hors frais de repas, déplacement et hébergement du stagiaire)

Sur ordre du stagiaire, ce chèque peut servir de règlement et être encaissé à l'issue de la formation.

Chèque Session 1 (à EDI Formation) : Chèque n°..... Banque : Montant : €

Chèque Session 2 (à EDI Formation) : Chèque n°..... Banque : Montant : €

Virement : Crédit Mutuel : IBAN FR76 1027 8091 1100 0200 0600 144 | BIC CMCIFR2A Montant : €
Nom du stagiaire ou numéro de facture obligatoire sur l'ordre de virement

Fait à

Le

Données personnelles :

La réforme RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du site d'EDI FORMATION ou par courrier. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal.

Toute demande de suppression de vos données implique cependant la clôture de votre compte Client. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, en ligne ou non, sont utilisées par EDI FORMATION uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

J'accepte ces conditions

Obligatoire : Signature du Directeur et Cachet de l'établissement si inscription par l'Employeur. Vaut acceptation des CGV.

Tarifs formations 2020 :

Autisme et thèmes spécifiques

Tous publics - Sans prérequis

Page 04	Particularités sensorielles	F26	3 jrs	Tarif prof : 420 € Tarif PL : 330 € Tarif AVS : 240 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 05	Profils sensoriels et perceptifs	F56	5 jrs	Tarif prof : 680 € Tarif PL : 578 € Tarif AVS : 310 € Tarif Etudiant : 90 €
Page 06	Autour de l'Autisme	FR1	2 jrs	Tarif prof : 280 € Tarif PL : 205 € Tarif AVS : 134 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 07	Haut niveau	FR4	3 jrs	Tarif prof : 390 € Tarif PL : 298 € Tarif AVS : 180 € Tarif Etudiant : 85 €
Page 08	Haut Niveau, S.A. et sexualité	F4	2 jrs	Tarif prof : 270 € Tarif PL : 190 € Tarif AVS : 120 € Tarif Etudiant : 60 €
Page 09	L'Autisme aujourd'hui	F34	2 jrs	Tarif prof : 290 € Tarif PL : 210 € Tarif AVS : - Tarif Etudiant : 90 €
Page 10	Les tout-petits	F38	2 jrs	Tarif prof : 300 € Tarif PL : 230 € Tarif AVS : 140 € Tarif Etudiant : 50 €
Page 11	Intervention précoce	F36	4 jrs	Tarif prof : 490 € Tarif PL : 380 € Tarif AVS : 295 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 12	Autisme et développement	F3	2 jrs	Tarif prof : 268 € Tarif PL : 188 € Tarif AVS : 138 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 13	Adaptation Institution	F30	2 jrs	Tarif prof : 430 € Tarif PL : 400 € Tarif AVS : - Tarif Etudiant : -
Page 14	Communication visualisée	F12	3 jrs	Tarif prof : 405 € Tarif PL : 305 € Tarif AVS : 215 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 15	Troubles du comportement	F23	3 jrs	Tarif prof : 410 € Tarif PL : 316 € Tarif AVS : 220 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 16	Troubles du comportement	ITCA	2 jrs	Tarif prof : 360 € Tarif PL : 315 € Tarif AVS : 170 € Tarif Etudiant : 70 €

Connaissances des stratégies spécifiques (bases théoriques)

Tous publics - Pas de prérequis

Page 17	Stratégies éducatives	F1	5 jrs	Tarif prof : 710 € Tarif PL : 600 € Tarif AVS : 320 € Tarif Etudiant : 100 €
Page 18	Stratégies d'accompagnement	F2	5 jrs	Tarif prof : 710 € Tarif PL : 600 € Tarif AVS : 320 € Tarif Etudiant : 100 €
Page 19	Stage théorique ABA	F24	5 jrs	Tarif prof : 710 € Tarif PL : 600 € Tarif AVS : 320 € Tarif Etudiant : 100 €

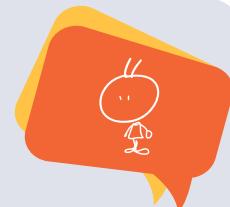
Approfondissement

Prérequis : stage de base F1 ou F2 ou F24

Page 20	Connaissances techniques	F5	5 jrs	Tarif prof : 985 € Tarif PL : 985 € Tarif AVS : 938 € Tarif Etudiant : 938 €
Page 21	Evaluation - PEP 3	F6	5 jrs	Tarif prof : 690 € Tarif PL : 580 € Tarif AVS : 320 € Tarif Etudiant : 100 €
Page 22	Evaluation - TTAP	F7	5 jrs	Tarif prof : 670 € Tarif PL : 570 € Tarif AVS : 320 € Tarif Etudiant : 100 €
Page 23	Evaluation - Vineland 2	F14	3 jrs	Tarif prof : 425 € Tarif PL : 340 € Tarif AVS : 235 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 24	Construire un PPI	F29	3 jrs	Tarif prof : 418 € Tarif PL : 318 € Tarif AVS : 218 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 25	Troubles alimentaires	F41	2 jrs	Tarif prof : 278 € Tarif PL : 198 € Tarif AVS : 124 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 26	Les Loisirs	F9	2 jrs	Tarif prof : 288 € Tarif PL : 228 € Tarif AVS : 130 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 27	Repères spatio-temporels	F45	2 jrs	Tarif prof : 265 € Tarif PL : 182 € Tarif AVS : 132 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 28	Communication Niveau 3	F12ter	1 jr	Tarif prof : 160 € Tarif PL : 110 € Tarif AVS : 70 € Tarif Etudiant : 40 €
Page 29	Habiletés sociales	F13	3 jrs	Tarif prof : 450 € Tarif PL : 350 € Tarif AVS : 258 € Tarif Etudiant : 80 €
Page 30	Habiletés sociales (avec D.I.)	F13Ter	2 jrs	Tarif prof : 260 € Tarif PL : 200 € Tarif AVS : 150 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 31	Compétences parentales	F20	2 jrs	Tarif prof (2) : 960 € Tarif prof (1) : 480 €
Page 32	Education sexuelle	F11	2 jrs	Tarif prof : 325 € Tarif PL : 250 € Tarif AVS : 144 € Tarif Etudiant : 70 €
Page 33	Job coaching	F37	3 jrs	Tarif prof : 428 € Tarif PL : 328 € Tarif AVS : 228 € Tarif Etudiant : 80 €

Vous avez un projet de plan de formations sur l'autisme pour les professionnels de votre établissement ?

Formations INTRA établissement



Toutes nos formations peuvent être organisées intra établissement ainsi que les suivis et supervisions (devis et programmes personnalisés sur demande).

Nous recommandons une formation complémentaire pour un ou deux professionnels de l'établissement visant au statut de personne ressource. L'objectif est de démultiplier les effets positifs des formations, une meilleure gestion des fonds de formation et assurer à terme une autonomie de fonctionnement par des ressources internes à l'établissement.

Notre expérience depuis 1988, nous permet de proposer un cursus de formation dont le nombre d'heures correspond aux besoins des professionnels visant à la meilleure adaptation possible de l'accueil.

Pour plus de renseignements, contactez-nous : 04 93 45 53 18 - info@edformation.fr

Retrouvez sur notre site www.edformation.fr les programmes, les dates et la pré-inscription en ligne. Toute l'actualité de l'autisme sur notre facebook.

Un doute, une question, contactez-nous : 04 93 45 53 18 | info@edformation.fr

L'intégralité du contenu des stages, programmes, titres, sont la propriété d'EDI Formation et de leurs auteurs.

Nos formations s'adressent à tous les intervenants professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

Les dates précisées dans ce catalogue peuvent être modifiées.

Maquette et mise en page : Cédric Carletto, Illustrations : peaxdesign-veectezy

AUTISME
Le visible

COMPORTEMENTS PROBLÈMES

Carence éducative faute de pédagogie adaptée

Altération de la communication

Particularités cognitives

Particularité du traitement de l'information sensorielle

Génétique

Biologie

AUTISME
L'invisible